HAL open science

Abbaye de Sixt Les dépendances Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie

Sidonie Bochaton

To cite this version:

Sidonie Bochaton. Abbaye de Sixt Les dépendances Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie. [Rapport de recherche] Archéologie et archéométrie - UMR 5138. 2018. hal-01834286

HAL Id: hal-01834286

https://hal.science/hal-01834286v1

Submitted on 10 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Moyen Âge
Epoque moderne

Abbaye de Sixt
Les dépendances

Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie

Sidonie Bochaton

Région:	Auvergne -Rhône-Alpes
Département:	Haute-Savoie
Commune:	Sixt-Fer-à-Cheval
Lieu-dit:	Chef-Lieu - L'abbaye
Code INSEE:	74 273
Opération archéologique n°:	2017/447
Autorisation préfectorale n°:	2212562
Type d'opération:	Fouille programmée
Responsable d'opération:	Sidonie Bochaton

Rapport final d'opération
1 volume

Illustrations de converture :
L'aile sud du carré claustral en automne.
(© S. Bochaton)

Abbaye de Sixt

Les dépendances

Sixt-Fer-à-Cheval (74273)
Chef-Lieu

Haute-Savoie
Auvergne-Rhône-Alpes

Rapport final d'opération
Campagne 2017

Autorisation n° 2017/447
Code opération : 2212562

Sidonie Bochaton (dir.)

Avril 2018

Avertissement relatif à la communicabilité des rapports de fouilles archéologiques

Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifié relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant.

Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Remerciements

Au terme de cette campagne de fouille et de ce rapport, je tiens à remercier les différentes personnes qui ont directement contribué au bon déroulement et à la réussite de cette opération. Cette gratitude s'exprime envers :

- Le Service régional de l'archéologie, pour son soutien financier et administratif, son conservateur en chef Frédérik Letterlé, Laure Devillard, Colette Laroche et Laurence Ollivier.

- Le Conseil départemental de la Haute-Savoie, en particulier Christophe Guffond, du Service archéologie et patrimoine bâti.

- La Mairie de Sixt, représentée par son maire Stéphane Bouvet, en particulier Gilles Ducroz et Jean-Michel Pin.

- L'équipe constituée de Bérénice Bétend-Desgranges, Clément Denizeau, Noémi Fischbach, Audrey Gaillard et Laure Ploquin.

- Olivier Veissière pour la numérisation de la fouille.

- L'assciation ESPAHS, en particulier Marie-Christine Lebascle et Michèle Chevrier.

- L'UMR 5138 et Mathilde Duriez pour leur soutien matériel.
-
- Amélie Quiquerez (UMR Artehis) pour sa grande aide.

Notice scientifique

Auteur : BOCHATON Sidonie (Université Lumière Lyon II)
Numéro d'OA : 2212562
Responsable de l'opération : BOCHATON Sidonie
Nature de l'opération : fouille programmée (FP), octobre 2017
Couverture géographique : Rhône-Alpes > Haute-Savoie (74) > Sixt-Fer-à-Cheval
Lien atlas : http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?ap_theme=DOM_2.01.02&ap_bbox=6.723;45.966;6.900;46.133
Code INSEE de la commune : 74273
Mots-clés du thésaurus : abbaye, grange, écurie
Chronologie : Moyen Âge, Moderne
Keywords : abbey, Medieval period, Modern period, Haute-Savoie

Titre : Abbaye de Sixt

Sous-titre : Les dépendances

Le site de l'abbaye augustinienne de Sixt, situé dans la commune de Sixt-Fer-à-Cheval en Haute-Savoie, a bénéficié depuis 2011 de plusieurs interventions archéologiques menées dans le cadre des projets européens « Phenix » et « Ethnologia ». L'étude du site dans son entièreté a été reprise en 2015 dans le cadre d'une thèse en archéologie médiévale dirigée par A. Baud (Lyon 2). Un premier sondage (2015) avait révélé les fondations de la chapelle latérale Saint-Jacques, construite dans la seconde moitié du XVe siècle contre le chœur de l'église, ainsi qu'un cimetière paroissial médiéval. En 2016 une fouille de plus grande ampleur a permis de retrouver partiellement l'ancien cloître et l'ancienne aile orientale. L'absence de sépultures contemporaines a permis d'atteindre immédiatement les maçonneries de l'ancienne abbaye, et de localiser la salle du chapitre, la galerie est du cloître, et de mettre en évidence un premier incendie au cours du XVIIe siècle daté du début de l'année 1645, le second datant de 1680. La datation au radiocarbone d'une sépulture tronquée par la construction de la chapelle latérale a montré que l'un des deux individus avait été inhumé quelques années seulement avant ce chantier situé entre 1461 et 1479.

Pour cette dernière campagne de fouilles sur le site à l'automne 2017, et suivant la découverte en 2013 de deux murs rattachés à la première occupation du site (milieu du XIIe siècle) en 2013 et les données issues d'une prospection géophysique menée sur la parcelle sud en 2016, un large sondage de 9 mètres par 8 mètres a été implanté au sud de l'aile sud du carré claustral, face à une porte datée des XIVe-XVe siècles. Les sources écrites, de même que la proximité avec le grenier-tour, laissaient supposer l'existence d'un secteur dédié aux dépendances domestiques et économiques, mais la présence de latrines n'était pas exclue.

La fouille a mis au jour, à seulement quelques centimètres de la tranchée de drainage de la façade sud du « logis », la façade sud de l'extrémité occidentale de l'aile sud du carré claustral, par ailleurs identifié vers l'est sur une longueur de 26 mètres. Ce bâtiment se développait sous la cour actuelle et son extrémité ouest n'a pas été atteinte. En revanche, les angles de deux bâtiments jusqu'ici inconnus ont été mis au jour dans la partie sud du sondage. Afin de connaître leur largeur nord/sud, deux sondages supplémentaires ont été creusés dans la partie sud de la parcelle : le bâtiment occidental mesurait environ 5,4 mètres, et la bâtiment occidental 8,5 mètres. Un inventaire des réparations à faire aux bâtiments de l'abbaye daté de 1645 permet d'identifier le bâtiment occidental comme une ancienne grange et le bâtiment oriental comme une ancienne écurie. Ces bâtiments ont été détruits avant les années 1730, puisqu'ils ne sont pas représentés sur le cadastre sarde.

Avec le grenier-tour et d'autres dépendances représentées sur le cadastre sarde, cette grange et cette écurie devaient constituer le secteur domestique du site abbatial.

Légende des figures :
Fig. a: Emplacement de la fouille 2017.
Fig. b: Sondage principal vu depuis le nord.
© Sidonie Bochaton, octobre 2017.

Bibliographie :

-BOCHATON S. (dir.), *Abbaye de Sixt, La chapelle Saint-Jacques*, RFO 2015 (dactyl.)
-BOCHATON S. (dir.), *Abbaye de Sixt. Le cloître et l'aile orientale*, RFO 2016 (dactyl.)
-D'AGOSTINO L. (dir.), *Abbaye de Sixt. Sixt-Fer-à-Cheval. Étude archéologique préalable*, RFO 2013 (dactyl.)
-D'AGOSTINO L. (dir.), *Abbaye de Sixt. Les bâtiments conventuels*, RFO 2015 (dactyl.)
-GUFFOND Ch., « Six-Fer-à-Cheval - Abbaye, ancien grenier abbatial », ADLFI. Archéologie de la France - Informations [En ligne], Rhône-Alpes, mis en ligne le 29 mai 2015, consulté le 24 octobre 2017. URL : http://adlfi.revues.org/14952
-JOUNEAU D. (dir.), *Sixt-Fer-à-Cheval. L'abbaye. Le bourg*, RFO 2015 (dactyl.)

Fig. a

Fig. b

Sommaire

Données administratives 1

Générique de l'opération 1
Fiche signalétique 3
Autorisations 4
Cartes et cadastre 8

Résultats scientifiques 11

Introduction 11

L'intervention archéologique 12

Présentation du site 12
Contexte historique et géographique de la fondation de Sixt
Les bâtiments abbatiaux et leur évolution
Description des vestiges et des résultats des prospections 14
L'apport des sources textuelles et iconographiques 15
Les dépendances
Le paysage
Synthèse
Problématique et méthodologie 19
Problématique
Méthodologie

Résultats de l'intervention 21

Les couches naturelles 21
Le mur M 6001 22
L'ES 6.1 23
L'ES 6.2 24

Conclusion 25

Bibliographie 27

Figures 29

Planches 43

Annexes 55

Inventaire des minutes de terrain 55
Inventaire des unités stratigraphiques 56
Inventaire des ESS et des EA 58

Inventaire des photographies 59
Inventaire des Figures 61
Inventaire des Planches 62
Inventaire des prévèvements de mortier 63
Inventaire des céramiques 64
Diagramme stratigraphique 66

Données administratives

Générique de l'opération

Suivi administratif et scientifique

- Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes, Service régional de l'archéologie
  - **Frédérik Letterlé**, Conservateur régional de l'archéologie
  - **Laure Devillard**, Gestion de la recherche et secrétariat CTRA
  - **Colette Laroche et Laurence Ollivier**, Ingénieures chargées du département de la Haute-Savoie

- Conseil Départemental de la Haute-Savoie
  - **Christophe Guffond**, Unité archéologie et patrimoine bâti

Intervenants scientifiques et techniques

- Responsable scientifique d'opération
  - **Sidonie Bochaton**, Université Lumière Lyon 2

- Intervention de terrain
  - **Sidonie Bochaton**, responsable d'opération
  - **Bérénice Bétend-Desgranges**, étudiante en archéologie (Univ. de Bourgogne)
  - **Clément Denizeau**, archéologue
  - **Noémi Fischbach**, bénévole
  - **Audrey Gaillard**, anthropologue
  - **Laure Ploquin**, anthropologue

- Numérisation du fond de fouille
  - **Olivier Veissière,** Patrimoine numérique

Soutien matériel

- Unité archéologie et patrimoine bâti, Conseil Départemental de la Haute-Savoie
- UMR 5138 Archéologie et archéométrie, Maison de l'Orient et de la Méditerranée
- Mathilde Duriez

Soutien logistique

- Mairie de Sixt-Fer-à-Cheval

Fiche signalétique

Identité du site

- Région : Rhône-Alpes
- Département : Haute-Savoie
- Commune : Sixt-Fer-à-Cheval (code INSEE : 74273)
- Lieu-dit : Chef-lieu
- Nom du site : Abbaye de Sixt
- Coordonnées Lambert 2 étendue :
    - X : 943375
    - Y : 2126975
    - Z : 764 m NGF
- Références cadastrales actualisées
    - Commune: Sixt-Fer-à-Cheval
    - Année: 2013
    - Section: OF
    - Parcelle: 1753
- Statut du terrain
    - Propriétaire : Conseil départemental de la Haute-Savoie
    - Propriété publique
    - Protection : Monument historique inscrit

Opération archéologique

- Type d'opération : Fouille programmée
- Arrêté d'autorisation n° 2017/447
- Dates d'intervention : du 9 octobre au 27 octobre 2017
- Code d'opération PATRIARCHE : 22 12562
- Programme : Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité (23)
- Titulaire de l'autorisation : Sidonie Bochaton
- Organisme : Université Lumière Lyon 2

Nature des découvertes

- Mots clés
    - Chronologie : bas Moyen Âge, époque moderne, époque contemporaine
    - Nature des vestiges immobiliers : édifices religieux
    - Nature des vestiges mobiliers : céramique
- Lieu de conservation du mobilier : Unité archéologie et patrimoine bâti, 18 avenue de Trésum, 74000 ANNECY

haute savoie
le Département

Hôtel du Département
1 avenue d'Albigny
CS 32444
74041 Annecy Cedex
T / 04 50 33 50 00

DIRECTION GENERALE ADJOINTE EDUCATION ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
Direction des Affaires Culturelles
18 avenue du Trésum - 74000 Annecy
T / 04 50 33 23 60 – F / 04 50 45 38 66

Nos réf. : CD / CG
Affaire suivie par :
Christophe GUFFOND
Vos réf. :
Sidonie BOCHATON
Abbaye de Sixt

Annecy, le 24 août 2016

Objet : Autorisation de fouilles

Je soussigné, Christian MONTEIL, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, autorise Sidonie BOCHATON (université de Lyon 2), à poursuivre une opération de fouille programmée (sondages) sur la parcelle suivante, appartenant au Département de la Haute-Savoie :

- OF 1753 au lieudit SIXT, commune de SIXT-FER-A-CHEVAL ;

Sous réserve de l'accord de l'autorité préfectorale requise, cette opération aura lieu durant l'été 2017. Il est entendu que la fouille portera sur l'abbaye de Sixt.

L'intégralité du matériel recueilli reviendra au terme des études au Département de la Haute-Savoie qui le déposera dans les locaux du Service archéologie et patrimoine bâti, 18 avenue du Trésum à Annecy.

Le responsable de la fouille s'engage à réaliser ces travaux en fonction des occupations du site (concerts, visites des publics et notamment guidées...) et à prendre toutes les mesures destinées à assurer la sécurité du lieu. Il s'engage à remettre en état le terrain fouillé.

Le Président du Conseil Départemental

Christian MONTEIL

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Pôle architecture
et patrimoines

Conservation régionale
des monuments historiques
Site de Lyon

Madame Sidonie BOCHATON
27 quai Claude Bernard
69 007 Lyon

Affaire suivie par : Jean-François BROCHARD
☎ : 04 72 00 43.54
✉ : jean-francois.brochard@culture.gouv.fr

Lyon, le 14 mars 2017

Réf. : 17/372.T/MA

lettre recommandée avec AR

Objet : 74. Sixt-Fer-à-Cheval. Ancienne abbaye. Monument historique inscrit le 17/02/1997. Demande d'autorisation sondage archéologique.

Madame,

J'ai examiné votre demande concernant l'autorisation de procéder à un sondage archéologique situé sur la parcelle 1753 de l'ancienne abbaye à Sixt-Fer-à-Cheval.

Compte-tenu de la problématique annoncée et des résultats attendus, je donne un avis favorable à la mise en œuvre de ces sondages, sous réserve que leur profondeur ne soit pas supérieure à 1,50m.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes hommages respectueux.

Pour le préfet de région,
le directeur régional des affaires culturelles,
par délégation,

Frédéric HENRIOT,
conservateur régional
des monuments historiques

Copie : SRA

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Pôle *Architecture et patrimoines*
Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2017/447 du 11 avril 2017
relatif à une autorisation de fouille

LE PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU l'arrêté ministériel du 13 septembre 2016 portant nomination de Monsieur Michel Prosic en qualité de directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2017-130 du 7 mars 2017, portant délégation de signature à Monsieur Michel Prosic, directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Monsieur Eric Bultel, directeur adjoint des affaires culturelles et à Monsieur Pascal Mignerey, directeur adjoint, responsable du pôle architecture et patrimoine ;

VU l'arrêté n°2017-1 du 8 mars 2017 portant subdélégation à Monsieur Stéphan Soubranne, secrétaire général de la direction régionale des affaires culturelles, à Monsieur Frédérik Letterlé, conservateur régional de l'archéologie et à Mme Marie-Agnès Gaidon-Bunuel et à Mme Claudine Girardy-Caillat, conservatrices régionales adjointes de l'archéologie ;

après avis de la commission territoriale de la recherche archéologique **Sud-Est**, en date des 7, 8, 9 et 10 mars 2017.

ARRETE

Article 1er :

Madame Sidonie BOCHATON est autorisée à procéder à une opération de fouille programmée
à partir du présent arrêté jusqu'au 31/12/2017
concernant en région RHONE-ALPES,
Le(s) site(s) de :
Département : HAUTE-SAVOIE
Commune : SIXT-FER-A-CHEVAL
Lieu-dit : l'abbaye, le Bourg
Cadastre: Année cadastrale: 2013 Parcelle(s): F 1766
code opération patriarche : **2212562**
Programme : 23 ETS RELIGIEUX ET NECROPOLES DEPUIS LA FIN DE L'ANTIQUITE

Article 2 : prescriptions générales.
Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier
- pour les opérations terrestre par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965.

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de

l'archéologie, en **quatre exemplaires** (DRAC, Sous-Direction de l'Archéologie, conseil départemental, Archives départementales,) un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes, et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Ce rapport devra comporter un résumé des résultats scientifiques destiné au Bulletin Scientifique régional (BSR) et à la revue en ligne Archéologie de la France – Informations (AdlFI), consultable sur le site Revues.org.

Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

En tout état de cause, les études du mobilier devront être effectuées dans un délai maximum de 5 ans après l'achèvement des opérations de terrain.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Protection des vestiges : à l'issue de la campagne concernée par cette autorisation, le responsable d'opération prendra toutes les mesures nécessaires pour remblayer ou protéger efficacement les vestiges dégagés. Les modalités de protection seront précisément décrites. Des illustrations des dispositifs mis en œuvre devront figurer dans le rapport.

Article 3 : **destination du matériel archéologique découvert.**

Le statut juridique et le lieu de dépôt du mobilier archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

A l'issue de l'opération le demandeur devra prendre contact avec le conservateur régional de l'archéologie afin d'envisager en concertation avec le propriétaire des terrains les conditions de conservation du mobilier découvert.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération :

La localisation de la fouille devra être discutée au préalable avec le SRA.

Article 5 : le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à **Lyon**, le 11 avril 2017

Pour le préfet de région, le directeur régional des affaires culturelles,
et par délégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Frédérik LETTERLÉ

COPIES A :

[ ] Intéressé(e)
[ ] Organisme de rattachement
[ ] Propriétaire(s) du(des) terrain(s)
[ ] Préfet de région
[ ] Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)
[ ] Mairie(s)
[ ] Gendarmerie
[ ] Direction régionale des affaires culturelles
[ ] Sous-direction de l'archéologie

Fonds de carte: IGN
Echelle 1:250000

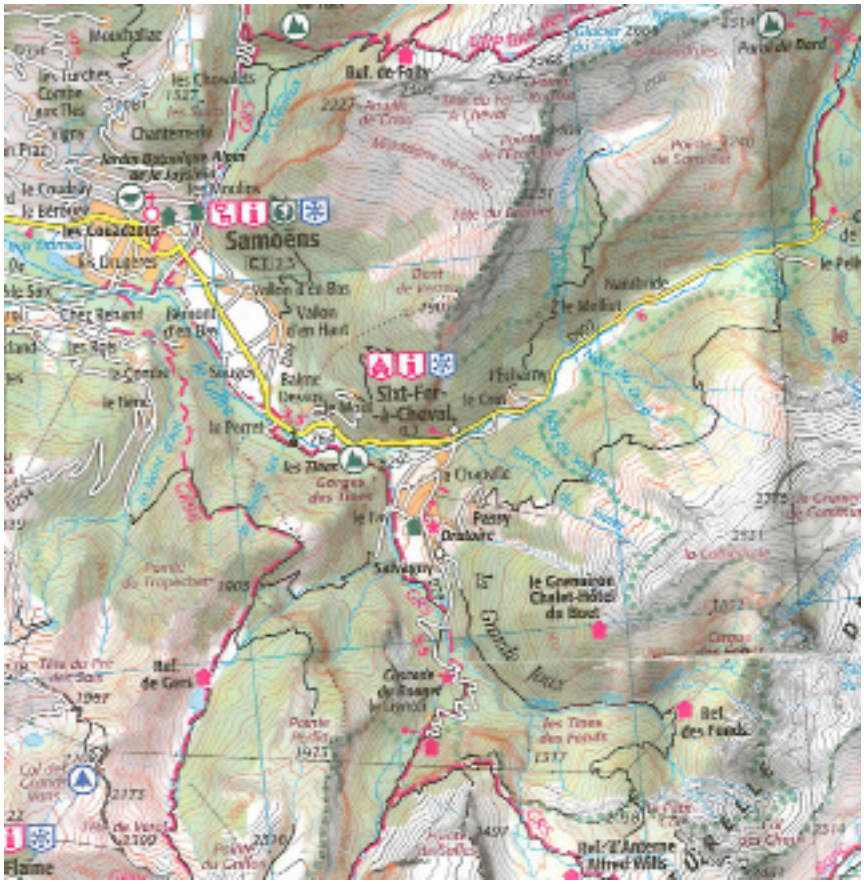

Fonds de carte: IGN
Echelle 1:25000

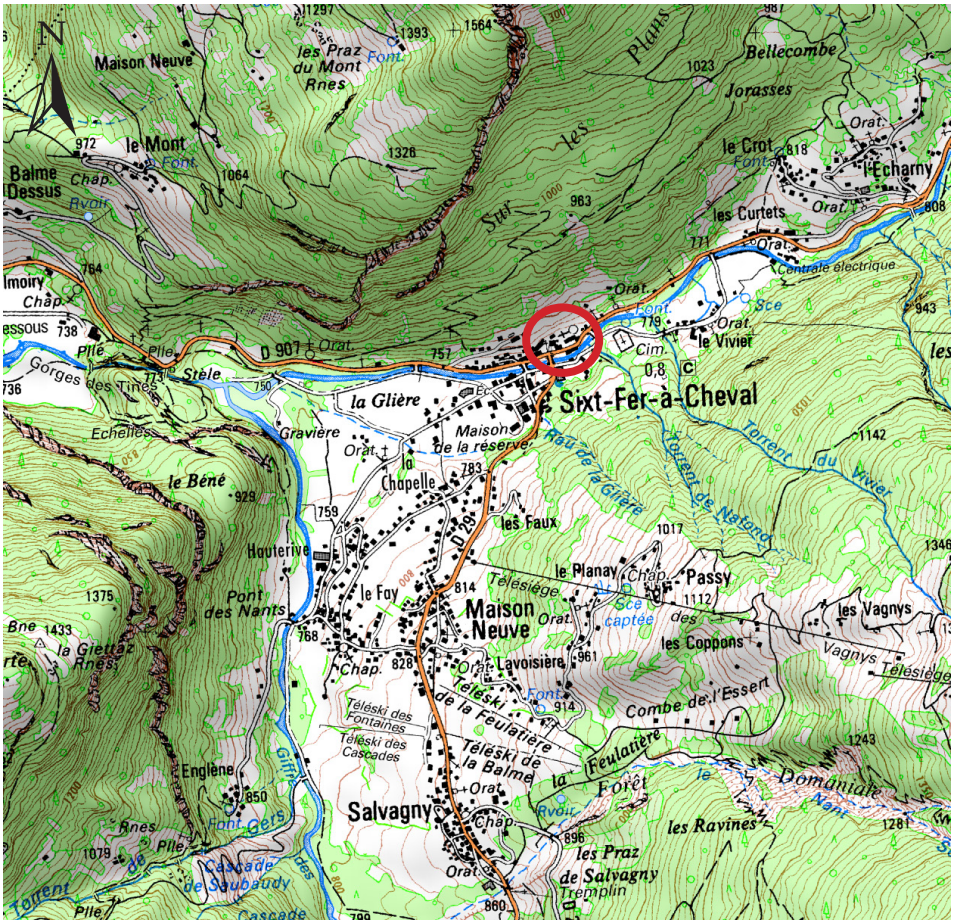

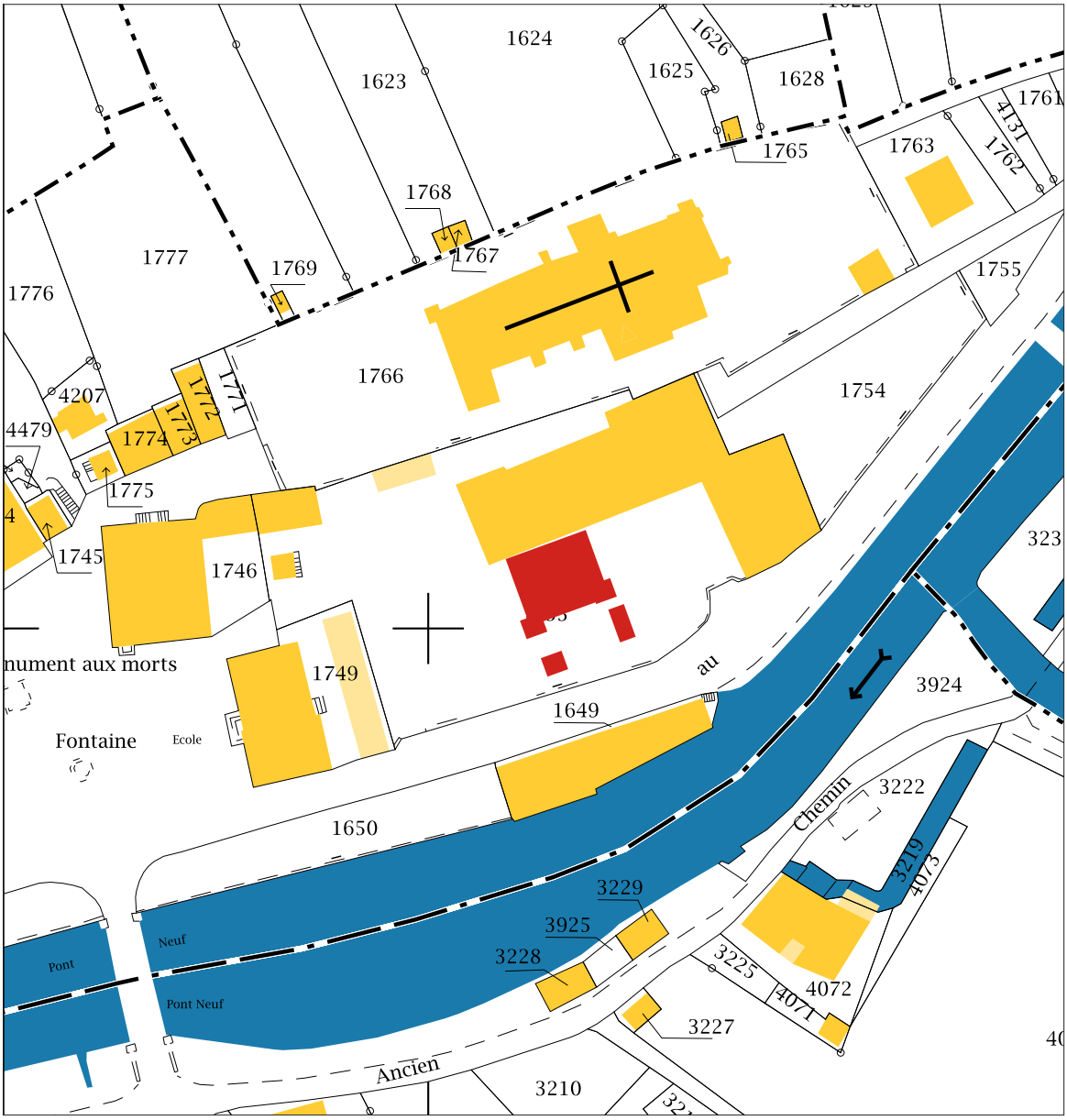

Localisation des sondages
Echelle 1/1000
Plan cadastral: Ministère du budget

Introduction

Le site de l'ancienne abbaye augustinienne de Sixt-Fer-à-Cheval a récemment fait l'objet de plusieurs opérations archéologiques consécutives au rachat d'une ancienne aile des bâtiments conventuels par le Conseil général de la Haute-Savoie en 2000. Par la suite, des opérations ponctuelles ont été menées : dendrochronologie sur les charpentes du bâtiment conventuel (Archéolab 2002), mais également prospection géophysique sur la parcelle appartenant au département et sur la partie orientale de la parcelle appartenant à la commune (Terra Nova 2002). Une vaste opération archéologique préventive, en lien avec sa restauration et les projets de mise en valeur, a été menée par Laurent d'Agostino (Hadès) sur les façades de l'aile sud, ainsi que sur la portion de terrain se trouvant entre cette aile et le mur de soutènement de la parcelle communale où se trouve l'église (2013). En 2015, une nouvelle opération archéologique préventive menée par David Jouneau (Archeodonum) a concerné les murs intérieurs du couloir du rez-de-chaussée de l'aile sud des bâtiments conventuels.

L'étude du site dans son entièreté a été reprise début 2015 dans le cadre d'une thèse en archéologie du bâti médiéval dirigée par Anne Baud à l'université Lumière-Lyon 2. En accord avec la commune de Sixt-Fer-à-Cheval et la Direction des affaires culturelles du Conseil départemental de la Haute-Savoie, un programme d'interventions archéologiques a été dressé. Il visait principalement à mieux connaître les liaisons entre l'église abbatiale et l'aile sud conservée du carré claustral et c'est dans ce cadre que deux opérations d'archéologie programmée ont eu lieu en 2015 et 2016 sur la parcelle de l'église. Celles-ci ont permis de mieux appréhender le plan et l'évolution de l'aile orientale du monastère, tout comme ceux de l'église abbatiale.

Les abords du carré claustral restaient toutefois relativement inconnus. En 2013, Christophe Guffond a étudié le bâtiment connu sous le nom de « grenier-école » dans le cadre de sa restauration. L'actuel presbytère est supposé être un ancien bâtiment d'accueil (D'Agostino 2015). Quant au cimetière paroissial, il avait été entraperçu aux abords du chevet de l'église (Bochaton 2015). Pourtant, les données issues de la prospection géophysique menée par Terra Nova montraient des anomalies dans la partie sud de la parcelle appartenant au département (D'Agostino 2013). N'ayant eu accès qu'à des données non numériques, un nouveau projet de collaboration a été monté avec Amélie Quiquerez (Artéhis – Université de Bourgogne). À l'été 2016, une nouvelle prospection géophysique a été menée à l'avant de la façade de l'église et sur la parcelle départementale sur deux jours. Des structures ayant été décelées sur cette dernière, il a été décidé d'y implanter la fouille de 2017.

L'intervention archéologique

Menée en octobre, cette opération est la dernière campagne sur le site dans le cadre de notre thèse. Elle visait à mettre au jour certaines structures identifiées en 2013 et d'autres, devinées lors des prospections géophysiques de 2002 et 2016.

Présentation du site

Contexte historique et géographique de la fondation de Sixt

L'abbaye de Sixt a été construite dans la vallée glaciaire du Giffre, en aval du Fer-à-Cheval et en amont du verrou des Tines, en un lieu où la vallée s'élargit en direction du sud. Pour plus de précision, nous renvoyons au travail de Sylvain Coutterand[1].

Le XIIe siècle voit en Savoie et particulièrement en Chablais et Faucigny le nombre des fondations religieuses exploser : Contamine (1083), Aulps (vers 1097), Abondance (avant 1108), Meillerie (vers 1130), Vallon (1138), Le Reposoir (1151), Saint-Paul (vers 1200), etc. Un certain nombre de ces fondations sont des monastères de chanoines réguliers dépendant principalement de deux ordres : le Grand-Saint-Bernard et Abondance. La situation de Filly, dont la date de fondation est inconnue, demeure aujourd'hui encore obscure. Le prieuré d'Abondance est fondé vers 1100 par des chanoines de Saint-Maurice désireux de mener une vie régulière et érémitique[2]. Rapidement, Abondance devient abbaye et se détache de Saint-Maurice. L'essor de cet ordre est remarquable : en moins d'un siècle, quatre autres monastères sont fondés : Sixt (avant 1144), Entremont (avant 1154), Grandvaux (avant 1172) puis Goailles (vers 1200) (pl. 1).

Le prieuré de Sixt a été fondé par les chanoines réguliers d'Abondance a une date indéterminée, mais antérieure à 1144, date à laquelle il est érigé au rang d'abbaye. L'abbaye mère comptait parmi ses chanoines l'homme idéal pour accomplir cette tâche : Ponce de Faucigny. Issu d'une famille seigneuriale vassale des comtes de Genève, avait pour frère Aymon Ier, seigneur de Faucigny, ainsi qu'Ardutius, évêque de Genève. Celui-ci accéda au trône épiscopal en 1135, ce qui pourrait être à l'origine de l'installation des chanoines d'Abondance à Sixt, situé à l'extrémité orientale des terres d'Aymon de Faucigny. Les motivations des chanoines semblent évidentes. Toutefois, celles des frères de Faucigny demeurent obscures : s'agissait-il de mettre en valeur une partie de leur territoire ? Ou encore de mieux encadrer religieusement la population ?

1 Coutterand 2010.
2 Ferraro 2006, Ripart 2011.

L'intérêt de cette famille pour Sixt est en tout cas indéniable : peu après la fondation de Sixt par Ponce, c'est Adélaïde de Faucigny, sa nièce, qui fonde un couvent en aval de Sixt à Salmoiry. Peu avant sa mort en 1253, le second plus illustre membre de la famille de Faucigny et dernier représentant masculin, Aymon II, beau-père de Pierre II de Savoie, s'était retiré à Sixt et y était décédé. C'est encore à Sixt que la Grande Dauphine Béatrice de Faucigny avait enterré son fils Jean en 1282 avant de déplacer son corps à la Chartreuse de Mélan. Au décès de Ponce en 1178, Sixt devint un lieu de pèlerinage.

Les bâtiments abbatiaux et leur évolution

Le site abbatial se compose aujourd'hui de plusieurs entités. Au nord se trouve l'ancienne église abbatiale et paroissiale, aujourd'hui uniquement paroissiale (fig. 2). Au sud s'étend la partie subsistante des bâtiments conventuels, correspondants à l'ancienne aile sud du carré claustral (fig. 3) et l'ancienne galerie sud du cloître. Les deux bâtiments sont construits sur deux parcelles différentes séparées par un haut mur de soutènement : la parcelle nord appartient à la commune de Sixt, tandis que la parcelle sud appartient au Conseil départemental de la Haute-Savoie. Autrefois, ils étaient reliés par des ailes orientales et occidentales, détruites avec le cloître en 1867. À l'ouest du site, deux autres bâtiments complètent cet ensemble : l'actuel presbytère et l'ancien grenier-tour (fig. 1). Ce dernier a bénéficié d'une étude archéologique menée par Christophe Guffond (Conseil départemental) et est aujourd'hui intégré à la Maison de la montagne/Office de tourisme.

Concernant l'église et les bâtiments conventuels, plusieurs périodes de constructions ont été mises en évidence grâce aux opérations archéologiques préventives et programmées menées depuis 2013 (pl. 2) :

— Phase I (XIIe – XIIIe siècle) : Les chanoines occupent un premier monastère composé d'un bâtiment roman mesurant au moins 26 m de longueur, soit presque les dimensions actuelles. Un cloître de la même époque, identifié seulement grâce aux nombreux remplois découverts dans les murs du « logis » et par des sépultures, se trouvait au nord et contre l'église abbatiale. L'aile orientale abritait au rez-de-chaussée la salle capitulaire, largement ouverte sur le cloître par une porte et des baies jumelées (fig. 4). On ignore toujours comment s'organisait la partie nord de l'aile orientale, de même que l'accès à l'église.

— Phase II (XIVe – XVe siècle) : à la suite de la visite de l'évêque de Genève, des travaux sont ordonnés. Les chanoines abergent les alpages de Sales pour avoir des liquidités. La partie nord de l'aile orientale est remaniée lors de la construction d'une chapelle latérale Saint-Jacques au sud du chœur de l'église (fig. 5). La partie occidentale de cet édifice vient réduire en taille la salle capitulaire. Outre la grande chapelle latérale, D. Jouneau a mis en évidence l'existence d'une structure monumentale située dans l'angle sud-est du cloître et qui pourrait être une chapelle ou un enfeu.

— Phases III et IV (XVIe – XVIIIe siècle) : La salle capitulaire dans l'aile orientale était surmontée d'une bibliothèque, probablement accessible par la galerie haute du cloître. Tout au sud, dans l'angle sud-est du monastère, se trouvait la maison abbatiale, mentionnée pour la première fois en 1555. Au siècle suivant, l'abbaye fait l'objet de restaurations encouragées par la visite de l'évêque de Genève François de Sales. Un nouveau cloître est reconstruit sur les bases d'un cloître roman (phase III, fig. 6), dont les pierres sont utilisées en remploi. L'accès à l'église se faisait très probablement par la porte à arc surbaissé située dans l'axe de la galerie orientale, mais au premier étage. Vers 1645, un incendie se déclare dans la partie orientale du monastère. Les murs de la salle capitulaire sont rejointoyés et réenduits, et le niveau de sol légèrement surélevé.

— Phases V et VI (XVIIIe siècle) : Le grand incendie de 1680 modifie en profondeur l'organisation de l'aile orientale de l'abbaye, en touchant à la fois à la chapelle latérale, au « bâtiment vieux » (aile orientale), à la maison abbatiale et au cloître. La maison abbatiale disparait de la documentation, tandis que toute la partie orientale des bâtiments conventuels est reconstruite[3]. Tout contre l'église, la chapelle est transformée en salle des archives, tandis que la partie nord du cloître est condamnée. La salle capitulaire fait également l'objet de travaux importants : le niveau de sol est surélevé pour s'harmoniser avec celui de l'église et des archives (fig. 7), et les escaliers construits à l'est permettent un accès à cette nouvelle salle par le sud. Des voûtes sont créées. Au-dessus, une nouvelle salle équipée d'une cheminée, peut-être une bibliothèque, est construite.

— Phase VII et VIII (XIXe – XXe siècle) : Suite à la suppression de l'abbaye, les bâtiments subissent des modifications en lien soit avec l'installation d'une auberge dans l'aile sud, soit avec les besoins de la paroisse. En 1826, un nouveau clocher est construit contre la troisième travée de l'église, sur l'aile orientale (fig. 8). En dessous sera aménagée en 1909-1910 une chapelle dédiée au bienheureux Ponce de Faucigny. L'année suivante, c'est la chapelle nord de l'église qui est érigée. En 1867, les ailes latérales de même que le cloître sont détruits. Enfin, en 1874, la commune achète le terrain pour en faire un chemin, et le mur de soutènement actuel est construit en 1877 (fig. 9). Des tombes contemporaines ont probablement été creusées postérieurement à ces travaux.

Description des vestiges et des résultats des prospections géophysiques

En 2013, lors de travaux d'aménagement d'un drain le long des murs du « logis », des structures inattendues avaient été découvertes et enregistrées : il s'agissait de deux murs arasés orientés nord/sud se trouvant sous le mur **M 1003**, c'est-à-dire le mur de façade sud du bâtiment donnant sur le jardin (fig. 10). Le premier, numéroté **M 2028**, était large d'1,08 m et se trouvait dans le

3 Jouneau 2015, p. 66.

prolongement du mur de refend **M 1011** situé à l'intérieur du « logis » et immédiatement à l'est de la **POR 1040** (pl. 3 et 5) ; le second, **M 2029**, mesurait 0,92 m de largeur et se trouvait sous la fenêtre **FEN 1038** (fig. 11). Aucun niveau de sol n'avait été retrouvé, et il avait seulement été possible d'en déduire que ce bâtiment correspondait à un premier état d'occupation du site jusqu'alors inconnu[4]. La superficie de ce premier bâtiment demeurait totalement inconnue, malgré la réalisation en 2002 d'une prospection par Terra Nova sur la parcelle sud.

Décision avait donc été prise de réaliser une nouvelle prospection géophysique à l'été 2016 et en préambule à la poursuite des opérations. L'acquisition menée avec Amélie Quiquerez (Université de Bourgogne) avait consisté en une prospection magnétométrique, comme une prospection électrique avait déjà été menée en 2002. Ces nouvelles données avaient ensuite été comparées à celle de Terra Nova. L'opération avait suggéré l'existence de structures maçonnées enfouies, sans toutefois pouvoir relier les structures observées au « logis » (pl. 4), laissant donc supposer que le bâtiment identifié par Laurent d'Agostino étant moins long qu'imaginé par David Jouneau[5]. Quant à ces structures situées plus au sud, elles étaient invisibles sur le cadastre sarde dressé dans les années 1730, ce qui montre qu'elles étaient antérieures au XVIIIe siècle (fig. 13). Construites à l'intérieur de l'enceinte monastique, elles devaient fonctionner directement avec le carré claustral puisque directement reliées à celui-ci grâce à la porte située en façade sud (fig. 11). La prospection a donc permis de découvrir des structures maçonnées jusqu'alors complètement inconnues.

L'apport des sources textuelles et iconographiques

Les structures linéaires repérées par prospection géophysique ne semblant pas être directement reliées à l'aile sud du carré claustral, nous avons imaginé qu'il puisse s'agir de dépendances. Cette localisation au sein du site abbatial, mais légèrement isolée au sud, tendait à confirmer cette interprétation. Nous avons donc cherché à savoir si des dépendances domestiques ou économiques étaient mentionnées dans les archives de l'abbaye. Poussant plus loin la réflexion, il nous a semblé intéressant d'étudier le paysage situé au sud du monastère.

Les dépendances

Les sources mentionnant les bâtiments de l'ancien monastère sont peu nombreuses : elles se résument à de minces rapports de visites pastorales, trois rapides inventaires d'époque moderne et à quelques mentions de lieux de rédaction dans des actes de la vie quotidienne. Les mentions de dépendances sur le site même de l'abbaye sont encore moins nombreuses.

4 D'Agostino 2015, p. 106.
5 Jouneau 2015.

— Inventaire de 1646

Le plus ancien inventaire connu de travaux à réaliser à l'abbaye date de janvier 1646[6] et mentionne que (fig. 12) :

« […] lesdits maçons raportent aussi que la muraille qui tient la grande porte de *la grange de l'abbaye du costé du couchant* depuis le milieu de ladite porte en haut penche en dedans d'environ deux pieds et menaçe ruine si n'y est promptement remedié.

De plus, lesdits maçons raportent que les deux angleries de la muraille de *ladite grange* du costé du levant menaçent ruine pour estre fendues en plusieurs endroits et ainsi raportent estre nécessaire de refaire les deux angleries une toise et demi de muraille.

[…] De plus raportent que le pavé de *l'écurie de ladite abbaye* est entièrement défays et par ainsi est nécessaire de refaire ledit pavé. »

Immédiatement après ces lignes, les maçons examinent les maçonneries extérieures de la maison abbatiale, localisée dans l'angle sud-est du carré claustral, ce qui incite à penser que l'écurie était située dans ce secteur du site. L'ensemble semble en tout cas être en très mauvais état. La fontaine dans la cour et le bûcher sont également mentionnés. L'inventaire après incendie de 1680[7] ne mentionne pas les dépendances de l'abbaye, soit épargnées par le sinistre soit déjà détruites.

— Visite pastorale de 1698

Le rapport de la visite pastorale de 1698 faite par l'évêque Jean de Rossilon de Bernex mentionne que « ledit seigneur abbé est obligé […] d'entretenir les bâtiments du monastère, le chœur et les chappelles qui y sont, quant au couvert et les bras du clocher comme aussy tous les autres bâtiments dépendants de ladite abbaye sauf *la grange du bas claus* desdits chanoines réguliers […] ».

Quant à l'inventaire de 1728[8], il mentionne bien une grange dépendant de l'abbaye, mais celle-ci est située dans le village et au lieu-dit La Glière, et non pas la grange de l'abbaye :

« *De plus dans le bâtiment et grange de la Glière il est nécessaire de faire la porte de l'écurie des vaches avec les montants, et raccomoder les crêches, et en faire une à neuf dans celle des chevaux ; de plus replatrrir la pigeonnière et faire la porte ; replatrir les voûtes plates de la cuisine et blanchir les murailles de ladite cuisine et celle du poêle.* »

Cette grange de la Glière est également mentionnée en 1683 comme lieu de rédaction d'un acte en faveur d'un paroissien de Sixt[9]. Les chanoines possédaient donc au XVIIe siècle au moins deux granges situées pour l'une dans l'enceinte monastique et pour l'autre à l'entrée du village.

6 Archives départementales de la Savoie, 4 B 324.
7 Archives départementales de la Haute-Savoie, 4 H 144.
8 Archives départementales de la Savoie, SA 3485.
9 Archives départementales de la Haute-Savoie, 4 H 133.

— Mappe sarde (vers 1730)

Quant à la mappe sarde (fig. 13), elle représente au sud du carré claustral trois bâtiments pris dans la parcelle n° 12 224, qui pourrait être identifiée au « bas clos » mentionné en 1698 et qui était séparée de la cour par un muret visible sur certaines cartes postales anciennes :

— le bâtiment n° 12 223, qualifié de « grange », par ailleurs représenté comme une sorte de tour sur une gravure de H. Terry datée d'environ 1866[10] (fig. 14) et situé à l'extrémité sud-est du site,

— le bâtiment n° 12 225 identifié comme une « colombière » et qui représente le grenier-tour,

— le bâtiment n° 12 226 identifié comme un « grenier » et qui était accolé à la muraille reliant le grenier-tour au bâtiment n° 12 227 (« maison »).

Ce grenier-tour, relié à l'enceinte monastique reconstruite en 1558, était peut-être également relié au grenier sud-est par un muret séparant le pré de l'abbaye de la route de Nambride (le cadastre sarde ne montre pas de mur, seulement une route). Les datations radiocarbones réalisées sur des bois de calage avaient donné comme fourchette chronologique pour la construction de l'ensemble les années 1439-1620, mais une mention de la « grande tour de l'abbaye » comme lieu de rédaction d'un acte de vente en 1515 pourrait permettre, si elle s'applique bien à ce bâtiment, de dater ce grenier-tour du XVe siècle.

— Registre de paroisse du curé Roget débuté en 1864

Le grenier-tour apparaît dans le registre :

« 1862 – L'école du chef-lieu a été construite sous le gouvernement français en 1862-1863 par Gaudin François de Mieussy, entrepreneur de bâtiments sous Rannaud Fâvre, maire de Sixt. Le gouvernement et la commune ont fait face aux dépenses nécessaires, il est à remarquer depuis plusieurs années auparavant l'autorité municipale avait acheté l'ancien grenier de l'abbaye, que ce grenier a servi pour les écoles durant plusieurs années consécutives, et que son toit seul a été remis à neuf. Le grenier est la partie de la maison d'école habitée par l'instituteur et l'institutrice actuellement. »

Il est possible que ce soit suite à la construction de l'école, accolée au grenier-tour, que le grenier situé à côté (n° 12 226) a été déplacé dans la cour.

Le paysage

— Les parcelles

La parcelle appelée « jardin » se trouve au sud du carré claustral et en bordure de la route menant à Nambride (village de la paroisse de Sixt), elle-même aménagée non loin de la rivière

10 Conservatoire d'art et d'histoire, Conseil départemental de la Haute-Savoie, 977-I -3-391. Publié dans WEY Francis, *La Haute-Savoie. Genève*, 1866, p. 77, cf D'Agostino 2011, vol. 2, p. 59.

du Giffre (pl. 6 et 12). Cette route, appelée « chemin royal », « chemin de Samoëns » ou encore « chemin de Nambride », est décrite en juin 1751 comme étant un « chemin à voiture et à charriot dont les messieurs de l'abbaye profitent infiniment plus que les autres, y faisant voiturer ordinairement du vin et des blés pour leur usage ». Un autre chemin existait au nord du site abbatial : il permettait aux personnes de Nambride de se rendre à l'église sans avoir à faire le tour du monastère. Contrairement à la route, ce « chemin de l'église en haut n'est point un chemin à ces sortes de voitures[11] ». Au sud de ce chemin se trouvaient également un verger (n° 12 215) et un autre jardin (n° 12 216). Cette dernière parcelle était accessible par une grande porte « qui vis [ait] sur la rivière et [était] à l'angle de leur bûcher ».

La mappe montre qu'entre la route et la rivière existait une parcelle de terrain (n° 12 251). En avril 1732, les fortes pluies ont « emporté le terrain considérable qu'ils [les chanoines] avaient entre le chemin en question et le torrent »[12]. La comparaison entre la mappe et le paysage actuel montre qu'au moins deux nants ont changé de cours après les années 1730 : celui de Naffon et celui des Glières. On sait que le premier est entré en crue en 1750. À nouveau, le 27 avril 1766, le nant de Naffon et le Giffre entrent en crue, occasionnant le déplacement de la rivière et l'érosion du terrain des chanoines (pl. 6).

— Les crues

Alain Mélo, archéologue indépendant, s'est intéressé à l'environnement des chanoines de Sixt à la demande du Conseil départemental de la Haute-Savoie[13]. Dans le cadre de ce travail, il a recensé plusieurs épisodes de crues entre le XVIIe siècle et 1895. Il apparaît que les crues du Giffre ou des nants [ruisseaux] alentour étaient fréquentes : elles furent au moins onze au XVIIIe siècle et vingt-deux au XIXe siècle[14]. Le village de Nambride, situé en amont de l'abbaye, fut particulièrement touché par ces crues : neuf de ses habitants furent tués le 10 février 1711 ; le village fut presque entièrement détruit en 1745 et sa chapelle détruite en 1764. Il n'existait qu'un seul pont au XVIIIe siècle en aval de l'abbaye et à l'emplacement du petit pont actuel. Celui-ci, qui était auparavant en bois, avait été reconstruit en pierre en 1700. Il fut abîmé par la crue de 1763 et emporté en 1859.

Car les digues qui maintenaient le Giffre dans son cours étaient en bois. Vers septembre 1750, le nant de Naffon et le Giffre entrèrent en crue, si bien que le pré devant l'abbaye fut « arraché ». En juin 1751, un plan fut dressé « des corrosions et réparations pour les digues afin de protéger l'église [parcelle n° 12 220] et le cimetière [parcelle n° 12 219] », situé au chevet de l'abbatiale et près du chemin. Mais en juin 1756, les travaux n'avaient toujours pas été effectués, chanoines

11 ADHS, 4 H 149.
12 *Idem*.
13 *Domestiquer un bout du monde. Vivre dans les montagnes de Sixt…*, ouvrage collectif, CD 74.
14 Informations aimablement transmises par Alain Mélo.

et communauté paysanne se renvoyant la responsabilité. Pourtant il y avait urgence, car le Giffre s'était rapproché de l'église et du cimetière, ainsi que du verger et du jardin des chanoines.

Synthèse

D'après l'ensemble de ces documents, l'environnement sud du carré claustral apparaît comme un espace bâti de dépendances à vocation domestique (grange, écurie, grenier-tour, greniers en bois, mur d'enceinte, fontaine, bûcher) qui se trouvent, pour la grange et l'écurie, dans un mauvais état dans la première moitié du XVIIe siècle. En outre, cet espace est régulièrement impacté par des crues importantes générant des dégâts matériels et humains.

Problématique et méthodologie

Problématique

Les résultats de la surveillance archéologique de l'assainissement du logis, de l'étude du grenier-tour, de la prospection géophysique de 2016, et de l'étude des archives, laissaient donc supposer la présence de deux types de structures maçonnées dans le sol : le retour du bâtiment daté de la première occupation du site identifié par Laurent d'Agostino, ainsi que des bâtiments dédiés potentiellement aux activités domestiques et économiques des chanoines. Il a donc été décidé d'implanter un large sondage de 9 mètres par 8 mètres de côté dans le prolongement des murs **M 2028** et **M 2029**, et à l'emplacement supposé des angles de deux bâtiments (pl. 2, 3 et 5). Ce sondage avait donc pour objectif de situer dans un premier temps l'extrémité sud du bâtiment sur lequel avait été construite l'extrémité occidentale du « logis » et dans un second de vérifier l'existence de structures situées plus au sud.

Méthodologie

Enregistrement

L'étude archéologique du site abbatial ayant été commencée par Hadès, nous avons choisi de reprendre partiellement leur système d'enregistrement afin de faciliter la compréhension de l'ensemble des données. Toutefois, des modifications y ont été apportées puisque notre objectif final est de proposer dans le cadre de notre thèse une étude globale du site. Ce système comprend :

— des zones d'étude (Tableau 1), et des numéros de sondage (ex : SD 5-1),

Zone	ESS	Identification	Années d'étude	Numérotation US	Responsable
1	1	Aile sud du carré claustral.	2013-2014 2015	10.000	L. d'Agostino D. Jouneau
2	2	Aile occidentale du carré claustral et cloître.	2013-2014	20.000	L. d'Agostino
4	3	Aile orientale du carré claustral.	2016	30.000	S. Bochaton
	4	Cloître	2016	40.000	S. Bochaton
3	5	Église/Sud du chevet	2015	50.000	S. Bochaton
5	6	Secteur économique	2017	60.000	S. Bochaton

Tableau 1 – Opérations archéologiques préventives et programmées à Sixt.

— des entités spatiales structurées, formant un ensemble architectural cohérent, éventuellement subdivisées en entités spatiales (ex : ESS 6.1 Grange),
— des entités archéologiques constituées d'un identifiant de trois lettres, suivi du numéro de zone, et d'une numérotation continue à trois chiffres (ex : **MUR 6001**),
— des unités stratigraphiques et unités stratigraphiques construites : chez Hadès, elles sont composées du numéro de la zone et d'une numérotation continue à quatre chiffres. Ce système n'apportant pas une entière satisfaction dans le cadre d'opérations programmées, nous avons décidé de le modifier légèrement. Dans le présent rapport, les unités stratigraphiques sont composées du numéro d'ESS (ex : *US 60.001*).

Sondages et sécurité

Comme pour les deux opérations précédentes, le décapage a été réalisé par Jean-Michel Pin des services techniques de la commune de Sixt, aidé de Gilles Ducroz (fig. 15). Afin de remplir les conditions de sécurité nécessaires à la réalisation d'un chantier de fouilles, les abords des sondages ont été fermés au moyen de rubalise et des panneaux « Chantier interdit au public » y ont été accrochés pour prévenir les passants (fig. 16). Le drain le long de la façade sud du « logis » n'a pas été impacté par le sondage. Afin de sécuriser et faciliter l'accès au principal sondage, l'accès au sondage s'effectuait depuis l'angle sud-est et un massif maçonné.

Afin d'augmenter les chances de découvrir des vestiges maçonnés, un large sondage mesurant 9 m par 8 m a été implanté entre les fenêtres **FEN 1038** et **FEN 1041** de la façade sud du « logis », soit dans l'alignement exact des murs **M 2028** et **M 2029** découverts lors de la surveillance du creusement d'une tranchée d'assainissement. En outre, la prospection géophysique menée en 2016 avait révélé de possibles structures dans le même alignement, mais plus au sud. Ce

sondage a été numéroté Sondage 5-1. Suite à la découverte de structures dans les angles suds de ce sondage principal, deux autres sondages ont été implantés plus au sud : le Sondage 5-2 et le Sondage 5-3 (pl. 2). Les massifs découverts dans ces sondages complémentaires ont permis de préciser partiellement l'emplacement et la superficie de ces structures.

Le rebouchage a été opéré par les services techniques de la commune de Sixt et par les membres de l'équipe de fouilles. Les sondages avaient été préalablement recouverts de géotextile pour en protéger le fonds (fig. 17).

Résultats de l'intervention

La stratigraphie superficielle des sondages présentait des similitudes : tous trois étaient recouverts d'une couche de terre de jardin *US 60.001,* a priori à mettre en lien avec l'aménagement de l'hôtel, pouvant mesurer jusqu'à 0,70 mètre d'épaisseur dans le premier sondage. De nombreux déchets en lien avec l'hôtel ont été découverts, pouvant expliquer des points de résonnance apparus sur le résultat des prospections géophysiques. En revanche, les deux sondages négatifs pratiqués dans la partie occidentale de la parcelle ont montré l'existence d'une couche non numérotée contenant des pierres et qui a probablement servi à mettre à niveau la parcelle, toujours dans le cadre de l'aménagement des abords de l'hôtel du Fer-à-Cheval à l'époque contemporaine.

Les couches naturelles

Dans le premier sondage, cette couche de terre *US 60.001* recouvrait l'ensemble des couches, y compris les canalisations d'époque contemporaine : la canalisation **CAN 6010**, en lien avec le lavabo installé dans la porte **POR 1040**, et la **CAN 6011** d'assainissement. Dans la moitié nord du sondage principal SD 5-1, elle reposait directement sur des couches à mettre en lien avec d'anciennes inondations dues aux crues du Giffre. Le relevé de la berme orientale montre que sous l'*US 60.001* se trouve l'*US 60.014* composée de cailloux et de gravier et qui est à mettre en lien avec un épisode de crue. Cette couche n'a pas été positivement observée dans la berme ouest, mais la présence de quelques cailloux à la jonction des *US 60.001* et *60.003* pourrait indiquer qu'elle s'étendait jusqu'ici (fig. 20). Au-dessous, la couche *US 60.003*, composée uniquement d'argile, peut être assimilée à une couche de décantation. Un gros bloc de pierre a été charrié par l'eau jusqu'à l'angle du sondage (fig. 19). Elle repose partiellement sur l'*US 60.006* au milieu du sondage. Dans la berme est, l'*US 60.003* de décantation s'est

installée sur l'*US 60.006*, très chargées en grosses pierres montrant une grosse phase de crue. Celle-ci est accolée au substra rocheux (*US 60.023*).
En revanche, dans la moitié sud et donc plus près de la rivière (pl. 9), l'*US 60.001* reposait sur l'*US 60.010* à la composition symptomatique des épisodes de crues : du sable, des galets et des cailloux (fig. 21). Celle-ci, ne mesurant au maximum que 0,35 m, reposait d'ailleurs sur une autre couche composée presque exclusivement de sable noir dont le fond n'a pas été observé (*US 60.011*). On distingue donc, dans chaque berme, des couches concordantes montrant un terrain fortement impacté par des crues du Giffre, avant que des tranchées de fondation et des murs y soient installés.

Le mur M 6001

Découvert dans la berme nord (fig. 22), le mur **M 6001** (*US 60.002*) a été partiellement dégagé, de même que les amorces des murs **M 2028** et **M 2029** (fig. 24 et 25). Il a été observé sur une longueur est/ouest de 7,7 mètres et une largeur maximum de 0,85 m, et était conservé sur une hauteur maximale d'un peu moins d'1 m, entre 761,95 m et 760,99 m NGF. Le retour sud de ce bâtiment appartenant à la première phase d'occupation (XIIe siècle) du site n'était qu'à seulement quelques centimètres de la tranchée d'assainissement creusée en 2013 le long du mur **M 1003** (fig. 23), contrairement à ce qui avait été imaginé. Si **M 6001** débutait bien au niveau de **M 2028**, il se poursuivait en direction de l'ouest après l'amorce de **M 2029** et hors du sondage. Peut-être faut-il imaginer que ce mur faisait ensuite un retour en direction du mur **M 2030**, également rattaché à la première phase d'occupation du site et trouvé dans la tranchée d'assainissement (pl. 5). Afin d'avoir une meilleure visibilité sur ces premiers bâtiments, il conviendrait de fouiller la place devant l'entrée du « logis ».

À l'intérieur de ce bâtiment, l'*US 60.007* n'a été observée que sur quelques centimètres carrés. Cette couche venait contre le mur **M 6001** se trouvait à l'altitude moyenne de 761,89 m et n'avait pas été découverte lors des travaux d'assainissement. La maçonnerie était uniquement composée de blocs de calcaire. La fondation jusqu'au ressaut (altitude moyenne de 761,60 m NGF) était composée de blocs de module moyen non ou mal assisés (fig. 23). Au-dessus du ressaut, seules deux assises étaient entièrement conservées. La destruction du mur montre les parements et le blocage de pierres disposées de manière anarchique (fig. 24). Le mortier prélevé comportait des nodules de chaux et des galets, comme la plupart des mortiers identifiés sur le site, ainsi que de très rares traces de tuileau.

La construction de ce mur est sans doute à mettre en lien avec les *US 60.005* et *60.013,* situées l'une sur l'autre dans la partie nord du sondage (fig. 20 et pl. 8). Elles sont d'ailleurs presque identiques : larges toutes deux d'environ 1,50 m (nord/sud), elles contiennent des blocs de pierre

atteignant les 0,30 m. Toutefois, ces pierres sont contenues dans de la terre pour *US 60.005* et dans de l'argile pour *US 60.013*. Sans doute s'agit-il du comblement de la tranchée de fondation du mur. Ces deux couches sont totalement absentes de la berme ouest (fig. 19) qui se trouve plus loin que le retour oriental de **M 6001**.

L'ES 6.1

Dans la partie sud-ouest du sondage SD 5-1, l'*US 60.001* reposait sur l'*US 60.008* (pl. 10). Au-dessus du mur **M 6002**, celle-ci atteignait les 0,20 m d'épaisseur, alors qu'elle n'en faisait que 0,04 m contre le mur **M 6003** (*US 60.004*). Chargée en cailloux et galets, en mortier désagrégé, cette couche semble être un condensé de remblai et de démolition ayant partiellement recouvert les fondations **M 6002** et **M 6003**.

Au même niveau se trouvait l'*US 60.009* ne comprenant presque que des pierres. Atteignant seulement les 0,14 m d'épaisseur, elle était comprise entre deux tuyaux de canalisations (fig. 26). La couche *US 60.008* fut impactée à deux reprises par l'installation de ces canalisations. La plus ancienne, en ciment, fut installée afin d'évacuer les eaux du lavabo de l'hôtel, coupant *60.008*. Le tuyau fut installé sur deux US : l'*US 60.012* comprise dans l'angle des fondations, et l'*US 60.015* présente seulement contre **M 6002**. Si la première était composée de sable, de cailloux et de gravier, la seconde comprenait des blocs de pierre. Toutes deux reposaient sur l'*US 60.016*, relativement similaire à *60.012*, c'est-à-dire chargée en sable, mais avec des galets (fig. 28). Cette dernière reposait sur la couche argileuse *US 60.003*. La fouille de l'intérieur de l'angle maçonné a été arrêtée à l'altitude de 761,11 m. Quant aux fondations **M 6002** et **M 6003**, elles reposaient sur les *US 60.003* (couche argileuse) et *60.010* déjà décrites (pl. 11 et fig. 27). Dans le sondage SD 5-1, le mur **M 6002** n'a été observé que sur une longueur de 1,38 m. Sa largeur maximale atteignait des 0,85 m. Il a été dégagé au niveau de l'angle sur un peu plus d'un mètre de hauteur. Son retour, le mur **M 6003**, a lui été dégagé sur une longueur de 2,9 m et il a été observé qu'il mesurait 1,22 m de largeur. Cette différence s'explique par l'arrondi de l'angle à la jonction des deux murs (fig. 28). Le mortier prélevé ne présente pas de particularité : il est composé de galets atteignant les 3,5 cm et du gravier. Dans le sondage SD 5-2, les murs **M 6006 et M 6007** n'ont été observés respectivement que sur une longueur de 1 m et 0,77 m, et sur une largeur maximum de 0,50 m et 0,44 m. L'arase observée de ces deux murs se trouvait à 761,32 m pour le premier et 761,15 m NGF pour le second (fig. 29).

La découverte de ces deux angles permet de reconstituer un bâtiment d'une largeur hors-œuvre de 8,5 mètres nord/sud, tandis que les résultats de la prospection géophysique laissent supposer que sa longueur est/ouest devait atteindre un peu moins de 25 mètres (pl. 12).

L'ES 6.2

Cette entité spatiale n'a été découverte qu'après le nettoyage de la berme ouest, la pelle s'étant arrêtée à seulement quelques centimètres du mur **M 6004**. Décision a donc été prise d'agrandir le sondage dans cet angle, tout comme il avait été pratiqué dans l'angle sud-ouest.

Contrairement à la berme occidentale, la stratigraphie orientale (pl. 7) présentait une couche supplémentaire : l'*US 60.014*, comprise entre les *US 60.001* et *60.003*. Elle était caractérisée par la présence de cailloux et était très compacte. Au maximum, elle atteignait une quarantaine de centimètres d'épaisseur, se concentrait dans la moitié nord du sondage et reposait sur l'*US 60.006*. Son altitude maximum était sensiblement similaire à l'altitude des vestiges maçonnés.

Au sud, la stratigraphie présentait de nombreuses couches en lien avec la construction de l'ES 6.2 L'*US 60.017*, correspondant aux murs **M 6004** et **M 6008**, reposait sur l'*US 60.011*, soit une couche très riche en sable noir également observeable dans la berme sud (pl. 9 et fig. 21). Elle était associée à l'*US 60.019* (**M 6005**), équivalant à un petit massif maçonné orienté nord/sud, ainsi qu'à l'*US 60.018* composée de petits cailloux. Si **M 6005** reposait sur cette dernière, il n'était pas chaîné à **M 6004**. Directement au nord, deux autres couches étaient venues couper les couches alluviales : l'*US 60.021* et l'*US 60.022*. Si elles étaient radicalement différentes tant au niveau de leur épaisseur – la première mesurant moins d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur et la seconde jusqu'à quatre-vingts – qu'au niveau de leur composition – la première était composée de terre et de cailloux et la seconde de terre et de pierres – elles étaient clairement liées. La disposition des pierres de l'*US 60.022* avait d'abord laissé penser à un mur, mais il semblerait qu'il s'agissait en réalité du comblement d'une tranchée de fondation.

Dans le sondage SD 5-1, le mur **M 6004** n'a été observé que sur une longueur de 1,60 m (fig. 30). Sa largeur maximale atteignait des 0,85 m. Il a été dégagé au niveau de l'angle sur 0,55 m. Son retour, le mur **M 6008**, a lui été dégagé sur une longueur de 1,45 m et il a été observé qu'il mesurait 0,90 m de largeur, ce qui est sensiblement égal à la largeur de **M 6004**. Dans le sondage SD 5-3, le mur **M 6004** a été observé sur une longueur de 2,90 m et sur une largeur de 0,80 m (fig. 31). Il a été dégagé sur une hauteur de 0,33 m. La jonction avec le mur **M 6009** a été atteinte, mais celui-ci n'a été qu'entraperçu. L'arase observée de ces deux murs s'étendait entre 761,58 m et 761,25 m NGF. Les traces de TCA dans le mortier de ce bâtiment pourraient indiquer une datation de la fin du Moyen Âge à l'époque moderne. Ce type de mortier a en effet été daté lors des autres interventions du XVe siècle au XXe siècle[15].

15 D'Agostino 2015, p. 120-121 ; Jouneau 2015, p. 60 ; Bochaton 2016, p. 26

La découverte de ces deux angles permet donc de reconstituer un bâtiment d'une largeur hors-œuvre de 5,4 mètres nord/sud, tandis que les résultats de la prospection géophysique laissent supposer que sa longueur est/ouest devait atteindre un peu moins de 10 mètres (pl. 12). Le massif **M 6005** correspond à une structure non identifiée, qui était en lien avec l'*US 60.018*, mais pas chaînée avec **M 6008** (fig. 32 et 33). Ce mortier gris-beige, peut-être mélangé à de la terre et contenant des fragments d'un mortier beige, rappelle un mortier XIIe identifié dans le soubassements de la façade sud du logis[16]. Cette structure pourrait donc être antérieure à la construction de l'ES 6-2.

Conclusion

La campagne 2017 a permis de mettre au jour deux bâtiments jusqu'ici totalement inconnus. Le bâtiment oriental, à savoir l'ES 6-2, doit être associé aux écuries mentionnées dans la documentation textuelle du XVIIe siècle. Il devait mesurer environ 10 mètres de longueur pour une largeur de 5,4 m. Quant au bâtiment occidental, l'ES 6-1, il devait correspondre à la grange des chanoines. Celle-ci devait mesurer environ 25 m de longueur pour une largeur de 8,5 m.
Associés aux recherches effectuées dans les sources textuelles et iconographiques, ces résultats ont permis de mieux aborder la question des dépendances de l'abbaye sur le site même du monastère. Partiellement représentées sur le cadastre sarde, ainsi que sur certaines lithographies et cartes postales anciennes, elles devaient être au moins cinq dépendances maçonnées – trois granges, une écurie, un grenier-tour – et deux en bois – un grenier au niveau du cimetière et un autre près du grenier-tour. Deux greniers traditionnels de bois existent d'ailleurs toujours au même endroit (fig. 35 et 36). Sans pouvoir affirmer qu'il s'agisse de ceux représentés sur la mappe sarde – bien qu'un grenier du XVIIIe siècle soit conservé juste à côté du presbytère – on notera la pérennité de ce type d'installation.

Aucun élément de datation probant n'a été découvert. Il est uniquement possible d'affirmer que la grange et l'écurie découvertes ont été détruites antérieurement à 1730. En revanche, d'un point de vue stratigraphique, la même altitude des des fondations des deux bâtiments et des couches superficielles plaide pour une contemporanéité dans la construction et la destruction des deux bâtiments. D'autre part, l'absence de matériel pour les périodes anciennes, de même que l'état médiocre des bâtiments dès la première moitié du XVIIe siècle, suggère que ce terrain du *bas clos* était en zone inondable, malgré la présence d'une enceinte dont la hauteur était peut-être faible. Dès lors, la construction de l'église en hauteur et à l'abri des crues et celle des dépendances (granges, écuries, greniers) sur des terrains à risque apparaît comme réfléchie.

16 D'Agostino 2015, p. 106

La mauvaise préservation des vestiges mobiliers et maçonnés, due à l'occurence des crues, n'incite pas à la poursuite de l'exploration de cette partie de la parcelle. Néanmoins, la fouille de l'ancienne cour de l'abbaye pourrait apporter des réponses relatives au bâtiment de la première phase d'occupation du site.

Bibliographie

Études

AUBRY, LACAZE 2002 AUBRY L., LACAZE S., *Abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval. Prospections géophysiques par méthode électrique*, Terra Nova, Paris, 2002 (dactyl.)

BOCHATON 2015 BOCHATON S. *et alii, Abbaye de Sixt, Sixt-Fer-à-Cheval*, Rapport final d'opération, Lyon, 2015

BOCHATON 2016 BOCHATON S. *et alii, Abbaye de Sixt. Le cloître et l'aile orientale*, Rapport final d'opération, Lyon, 2016

CHAPELLE 2013 CHAPELLE A., *Inventaire des archives de l'abbaye de Sixt. Répertoire numérique détaillé*, Archives départementales de la Haute-Savoie, Annecy, 2013 (dactyl.)

CHATILLON 2010 CHATILLON F., *Sixt-Fer-à-Cheval, Abbaye, Haute-Savoie. Étude préalable de la charpente*, Cabinet Chatillon ACMH, 2010 (dactyl.)

D'AGOSTINO 2013 D'AGOSTINO L. (dir.), *Abbaye de Sixt, Sixt-Fer-à-Cheval. Haute-Savoie. Étude archéologique préalable*, Rapport final s'opération archéologique, 2013 (dactyl.)

D'AGOSTINO 2015 D'AGOSTINO L. (dir.), *Abbaye de Sixt. Les bâtiments conventuels. Sixt-Fer-à-Cheval. Haute-Savoie*, Rapport final d'opération archéologique, 2015 (dactyl.)

DELERCE 2015 DELERCE A., *Reconstitution du chartrier d'Abondance*, Saint-Jean d'Aulps, 2015 (dactyl.)

DORMOY, PERARD 2002 DORMOY Ch., PERARD P., *Expertise dendrochronologique d'échantillons provenant du logis de l'abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval (74 740)*, Archéolabs, 2002 (dactyl.)

DORMOY 2013 DORMOY Ch., *Expertise dendrochronologique d'échantillons provenant de charpentes des bâtiments conventuels de l'abbaye d'Abondance (74 360)*, Archéolabs, 2013 (dactyl.)

JOUNEAU 2015 JOUNEAU D. *et alii*, *Sixt-Fer-à-Cheval. Le logis abbatial*, Rapport final d'opération archéologique, Lyon, 2015 (dactyl.)

Bibliographie sélective

ANDENMATTEN 2015 ANDENMATTEN B., RIPART L., *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. 515-2015. Volume 1 : Histoire et archéologie*, Berne, 2015

BAUD, CHATELAIN 1983 BAUD G., CHATELAIN C., *Habundantia. La vie au val d'Abondance à travers le temps*, Thonon-les-Bains, 1983

BAUD 2014 BAUD A., *Ressources, choix et mise en œuvre de la pierre dans l'architecture monumentale. Ancien diocèse de Genève, XIIe – XVIe siècle*, 2 volumes, Lyon, 2014

COUTAZ 1997 COUTAZ G. (dir.), *Les chanoines réguliers de saint Augustin en Valais*, Coll. Helvetia Sacra, t. IV, Bâle, 1997

COUTTERAND 2010 COUTTERAND S., Étude géomorphologique des flux glaciaires dans les Alpes nord-occidentales au Pléistocène récent, thèse de doctorat, Chambéry, 2010

PARISSE 2009 PARISSE M. (dir.), *Les chanoines réguliers. Émergence et expansion (XIe – XIIIe siècle)*, Actes du sixième colloque international du CERCOR 29 juin – 1er juillet 2006, Publication de l'université de Saint-Étienne, Saint-Étienne, 2009

RANNAUD 1985 RANNAUD M. (abbé), *Histoire de Sixt. Abbaye – Paroisse – Commune. 1135-1914*, Annecy 1916, réédition Taninges, 1985

RIPART 2011 RIPART L., « Saint-Maurice d'Agaune et la réforme canoniale (fin Xe – milieu du XIIe siècle) », *Autour de saint Maurice*, *Actes du colloque Politique, société et construction identitaire : Autour de saint Maurice, 29 septembre - 2 octobre 2009*, Fondation des archives historiques de l'abbaye de Saint-Maurice, Ornavasso, 2011

Fig. 1 - Environnement de l'abbaye de Sixt. À gauche, le presbytère et le grenier-tour au premier plan.

Fig. 2 - Le chevet de l'abbatiale.

Fig. 3 - L'aile sud du carré claustral.

Fig. 4 - Baie et porte de la salle du chapitre (fouille 2016).

Fig. 5- Chapelle latérale, fondations (fouille 2015).

Fig. 6- Angle nord-est du cloître (fouille 2016).

Fig. 7 - Pilier de la nouvelle salle du chapitre post-1680 (fouille 2016).

Fig. 8 - Clocher (1826).

Fig. 9 - Mur de soutènement (1877) à l'emplacement du cloître et des ailes latérales.

Fig. 10 - Parcelle sud (Conseil départemental).

Fig. 11 - Façade sud du «logis». FEN 1038, FEN 1039, POR 1040, FEN 1041.

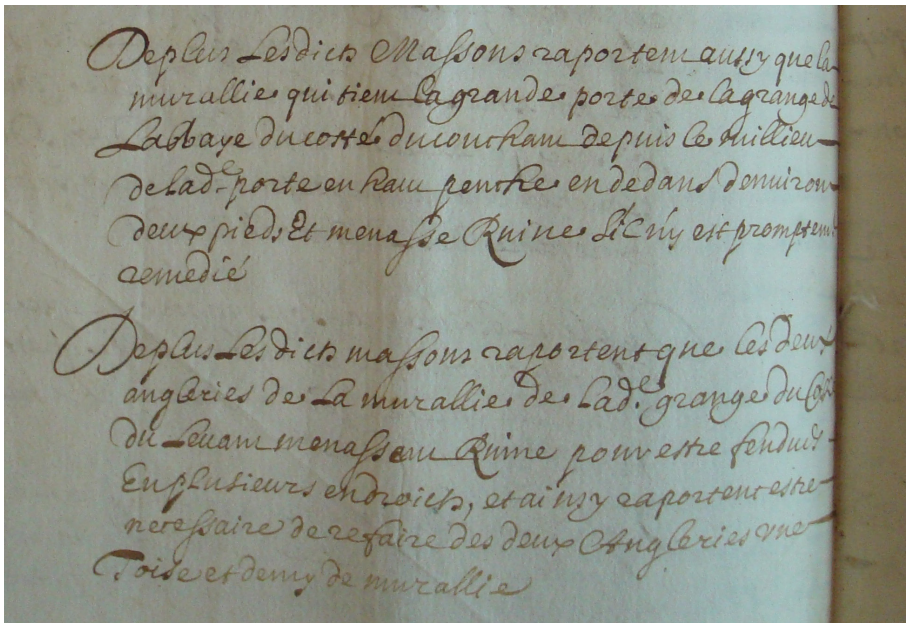

De plus Lesdicts Maçons raportent aussy que la
murallie qui tient la grande porte de la grange de
Labbaye du costé du courtham depuis le milieu
de lad. porte en tirant en dedans d'environ
deux pieds Et menasse Ruine Il n'y est promptement
remedié

De plus Lesdicts maçons raportent que les deux
angleries de la murallie de lad. grange du costé
du levant menassent Ruine pour estre fendues
En plusieurs endroicts, et ainsy raportent estre
necessaire de refaire des deux Angleries une
toise et demy de murallie

Fig. 12 - Extrait du document AD73 4B324 mentionnant une grange.

Fig. 13 - Extrait du cadastre sarde représentant le site abbatial.

Fig. 14 - Gravure de H. Terry (vers 1866). À gauche du site se trouve une tour, également représentée sur le cadastre sarde.

Fig. 15 - Décapage du sondage.

Fig. 16 - Signalement du sondage.

Fig. 17 - Rebouchage.

Fig. 18 - MUR 6001 (berme nord).

Fig. 19 - Berme orientale et massifs M 6005 et M 6004 (au sud).

Fig. 20 - Berme occidentale entre les murs 6002 (sud) et 6001 (nord).

Fig. 21 - Berme sud entre les murs 6004 (est) et 6003 (ouest).

Fig. 22 - Sondage 5-1 vu depuis le nord.

Fig. 23 - MUR 6001 (premier plan) et MUR 1003 (second plan).

Fig. 24 - M 6001 (angle sud-est) et amorce de M 2028, US 60.007 à l'intérieur du massif.

Fig. 25 - Amorce de M 2029, et continuité de M 6001 vers l'ouest (à droite).

Fig. 26 - ES 6.1. Angle nord-est de la grange en cours de fouille.

Fig. 27 - Mur M 6002. À gauche l'US 60.003 et à droite l'US 60.010.

Fig. 28 - Angle nord-est de l'ES 6-1. M 6002 et M 6003, et US 60.018.

Fig. 29 - Angle sud-est de l'ES 6-1. Murs M 6006 et M 6007.

Fig. 30 - Angle nord-ouest de l'ES 6-2. Murs M 6004 (à gauche) et M 6008.

Fig. 31 - Angle sud-ouest de l'ES 6-2. Murs M 6004.

Fig. 32 - Angle nord-ouest de l'ES 6-2. Murs M 6005.

Fig. 33 - Angle nord-ouest de l'ES 6-2. Murs M 6005.

Fig. 34 - Carte postale du début du XXe siècle. Au premier plan se trouve une grange à l'emplacement de la parcelle n° 12 223 qualifiée de grange sur la cadastre sarde. Au second plan, le grenier-tour est flanqué d'un nouveau bâtiment qui est l'école municipale.

Fig. 35 et 36 - Greniers traditionnels savoyards conservés autour de l'abbaye. À gauche, il pourrait s'agir du grenier indiqué sous le numéro 12 226 de la mappe sarde. À droite, cet autre grenier (n° 12 218) est déjà représenté sur la lithographie de Félix Benoist publiée dans *Nice et Savoie* (J. Dessaix, Paris, 1864).

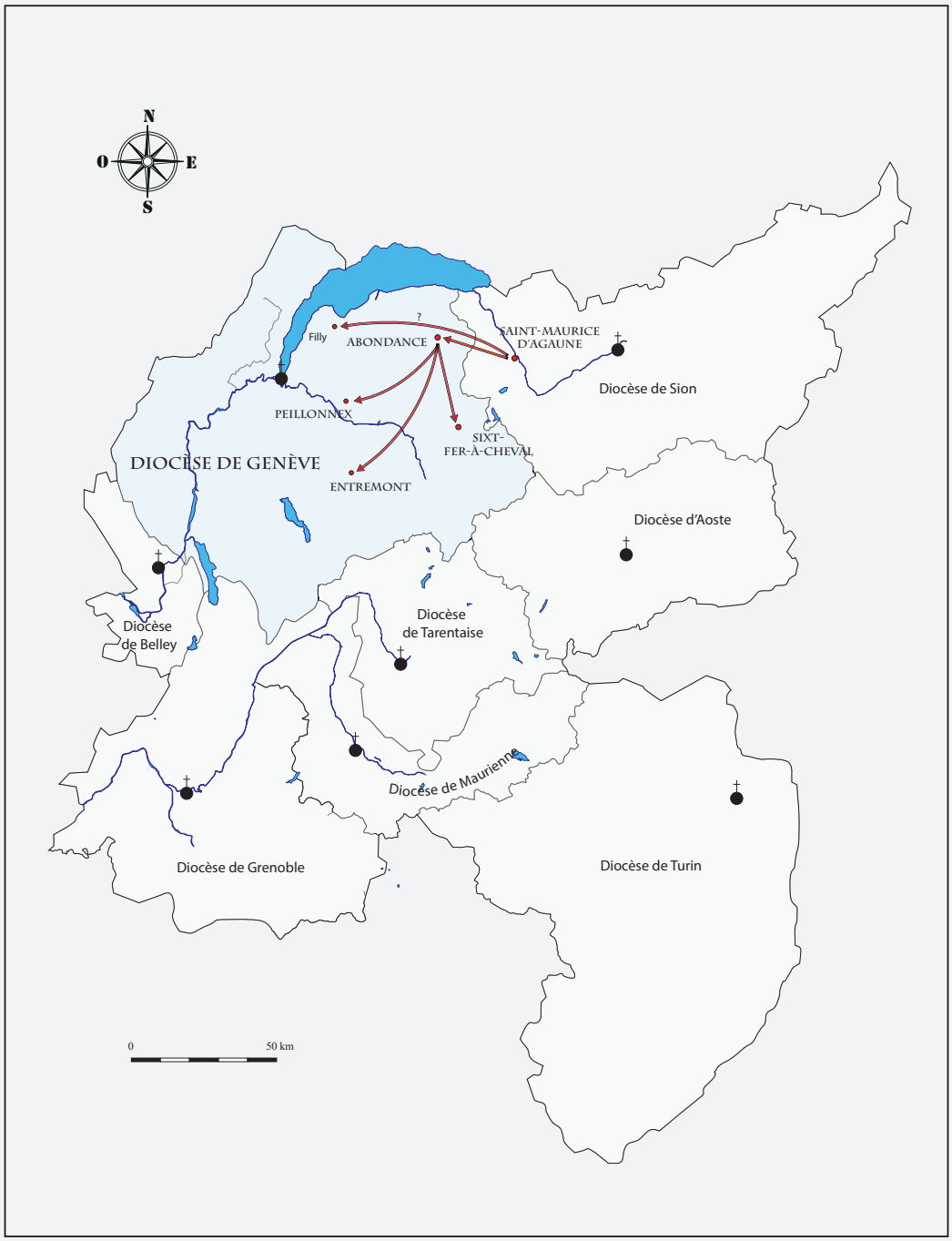

Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie)

Planche 1
Les monastères de la congrégation d'Abondance dans l'ancien diocèse de Genève.

DAO David Jouneau (Archeodunum), avec son aimable autorisation.

Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie)

Planche 2
Site abbatial. Emplacement des interventions archéologiques depuis 2013.

DAO S. Bochaton d'après O. Veissière, Patrimoine numérique.

Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie)

Planche 3
Numérisation des fonds de fouille 2017, et phasage du «logis».
Acquisition et traitement des données: O. Veissière - Patrimoine numérique.

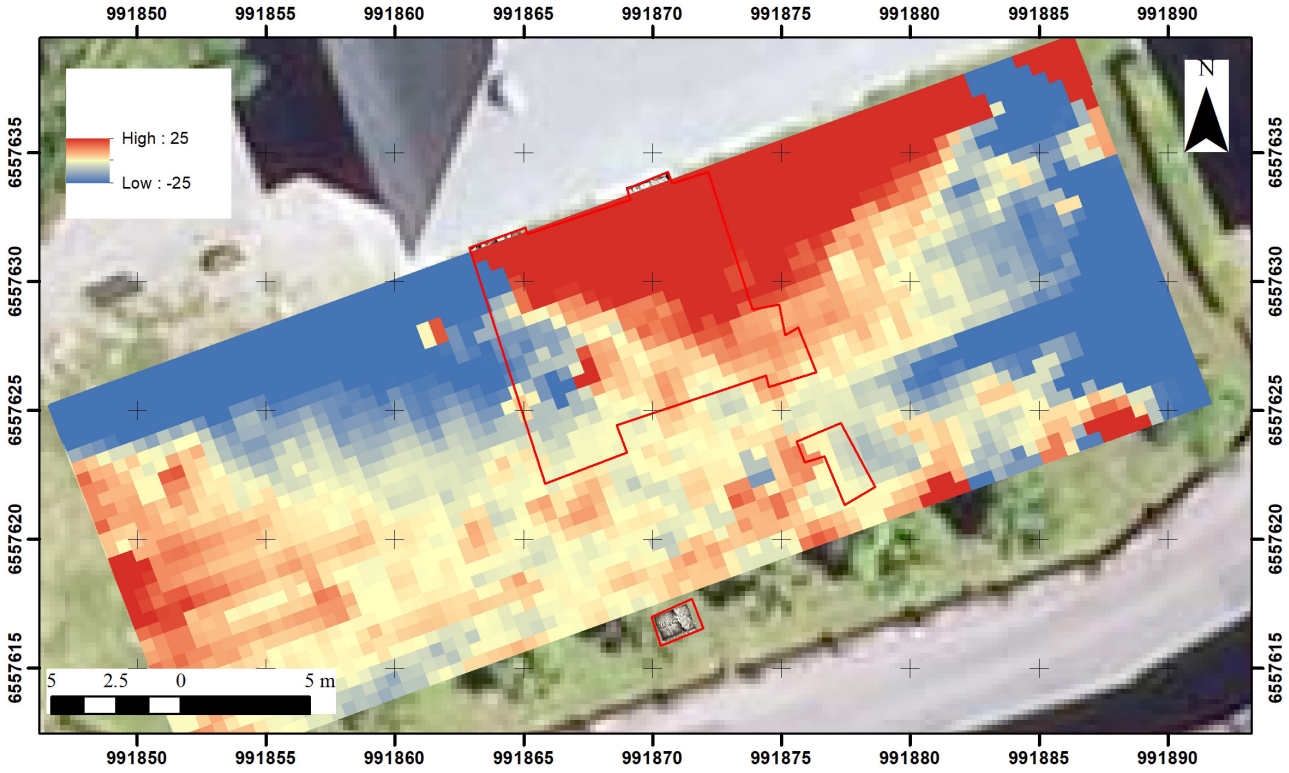

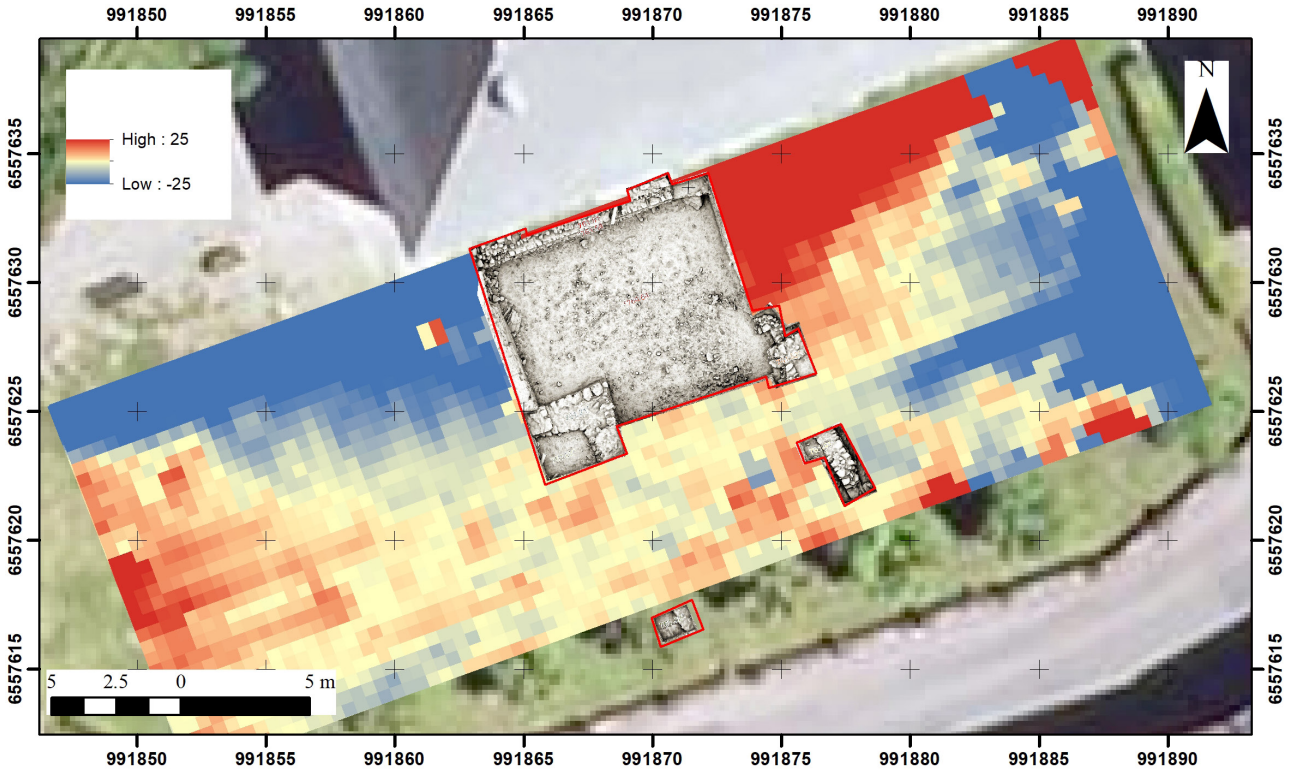

Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie)

Planche 4
Prospection géophysique de la parcelle départementale du site et localisation des sondages 2017.
Acquisition et traitement des données: A. Quiquerez (Université de Bourgogne - UMR Artéhis).

Juillet 2016 - Avril 2018

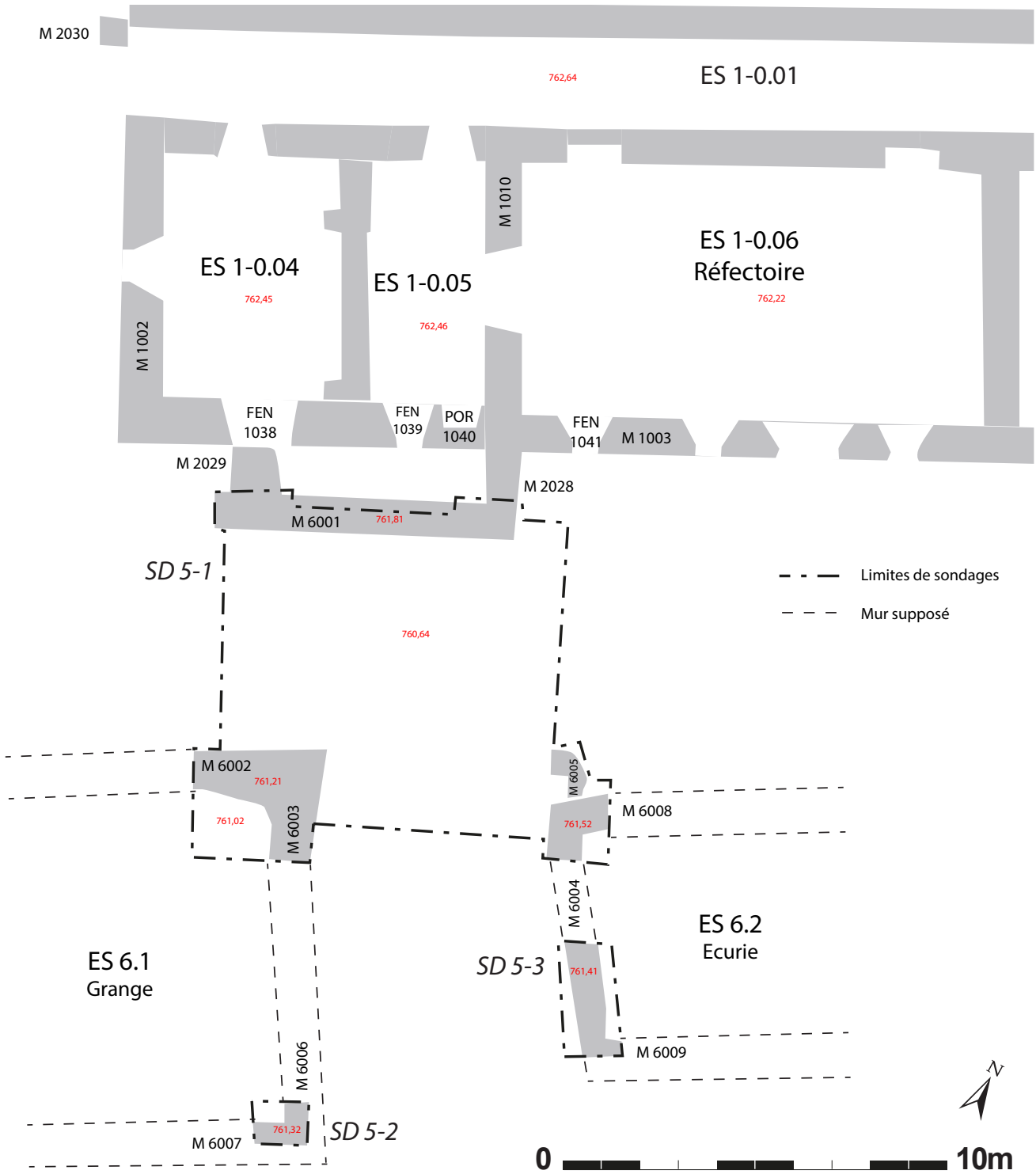

Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie)

Planche 5
Plan de masse du rez-de-chaussée de l'aile sud du carré claustral et des murs des sondages.
Localisation des sondages.
Fond de plan: O. Veissière. DAO S. Bochaton.

Octobre 2017

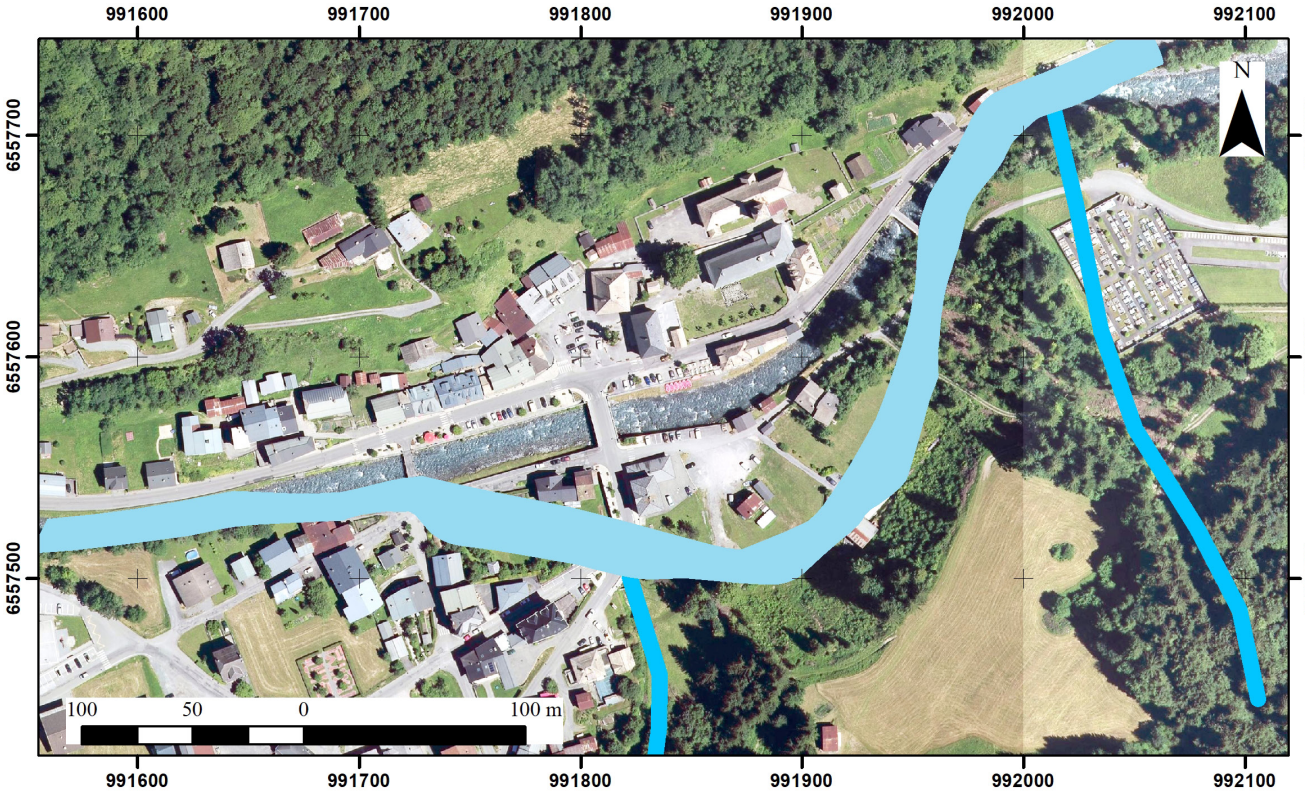

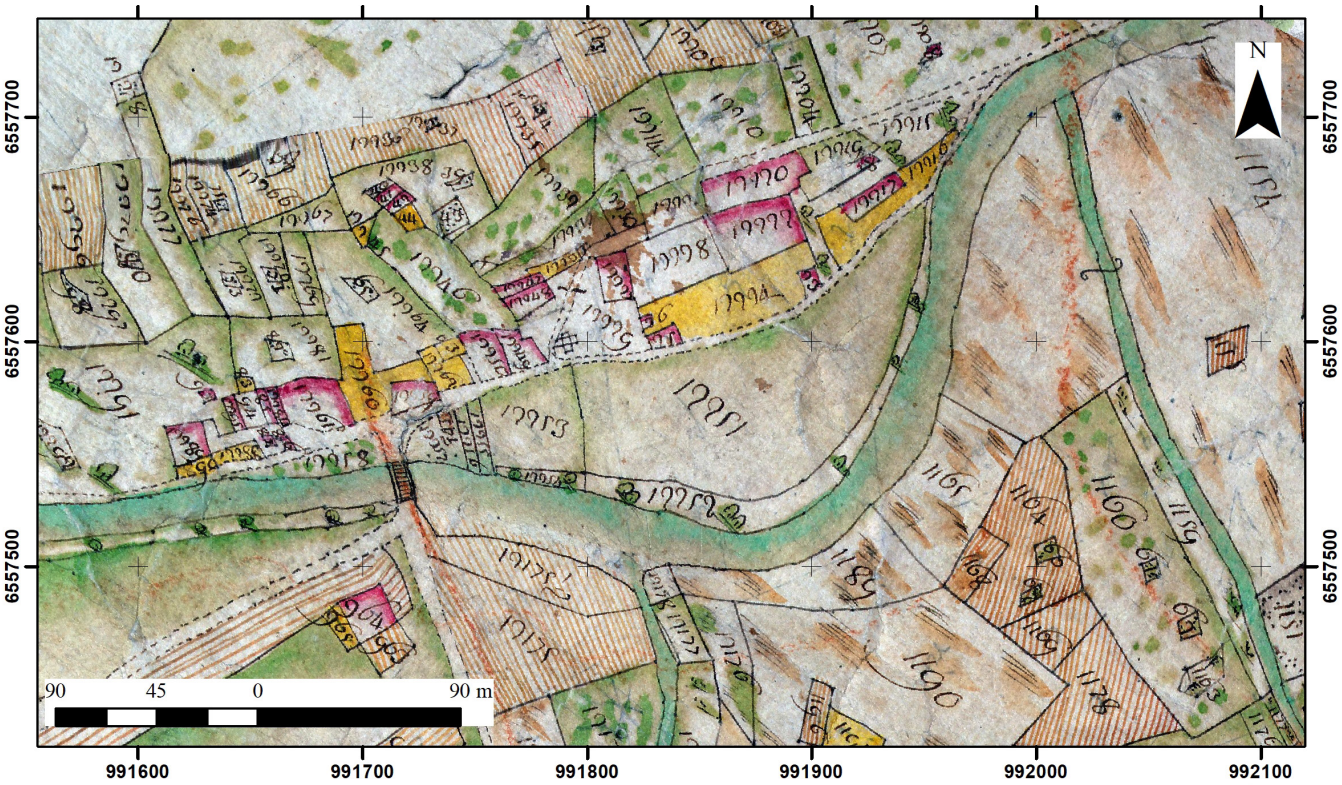

Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie)

Planche 6
Changement de lit de la rivière du Giffre et des nants de Naffon (est) et des Glières (sud).
En haut, la rivière aujourd'hui et en 1730. En bas, la mappe sarde.
Traitement des données: Amélie Quiquerez

Avril 2018

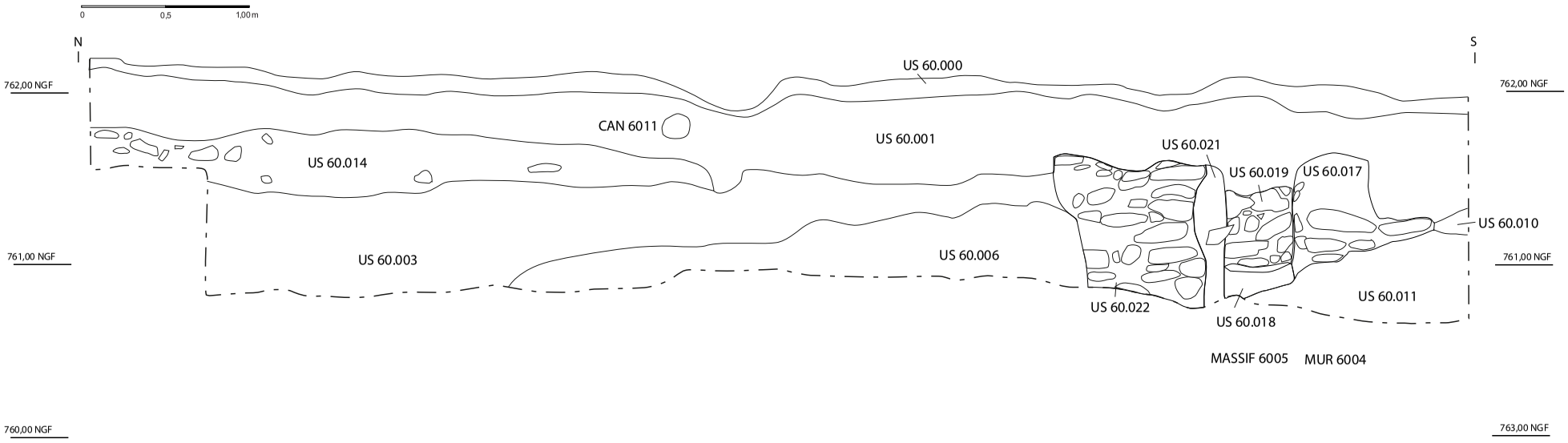

Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie)

Planche 7
Berme est.
Octobre 2017.

Relevés B.B.-D., A.G., DAO S.B.

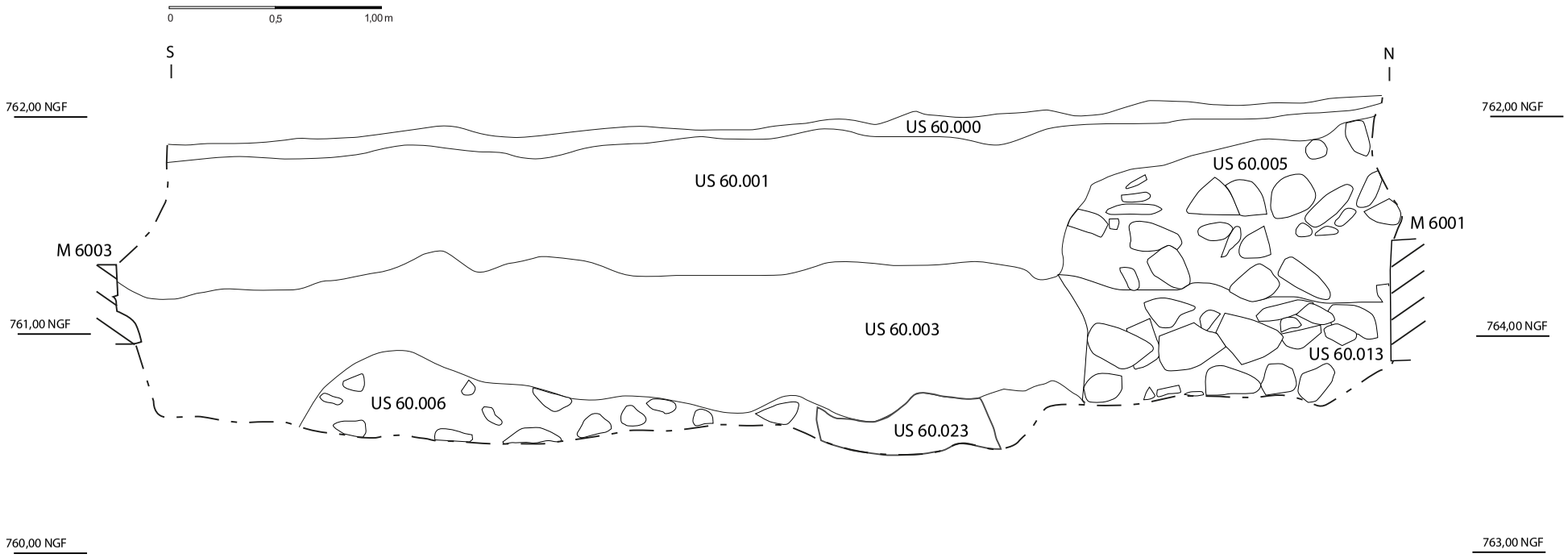

Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie)

Planche 8
Berme ouest.
Octobre 2017

Relevé A.G., DAO S.B.

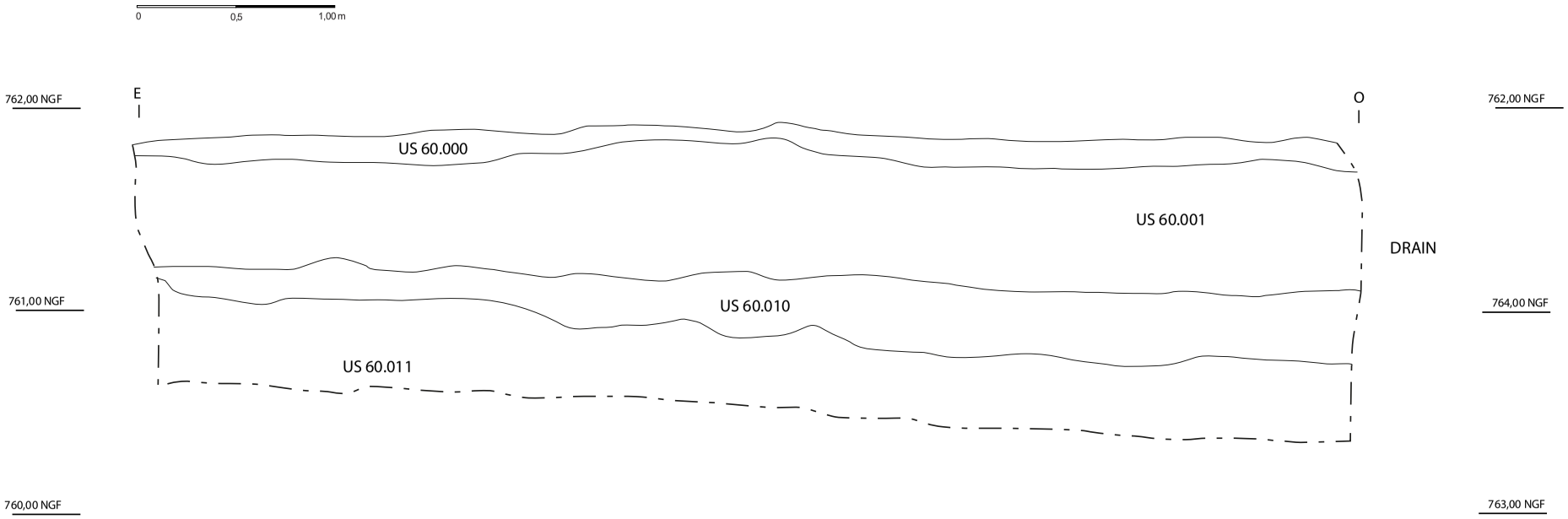

Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie)

Planche 9
Berme sud.

Octobre 2017
Relevé A.G., DAO S.B.

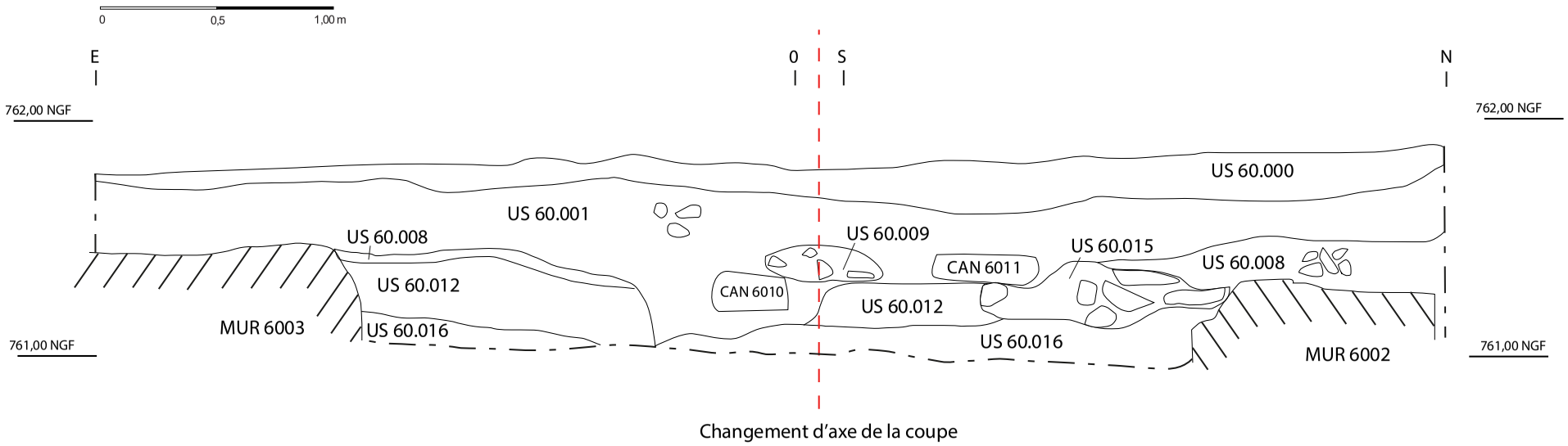

Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie)

Planche 10
Bermes sud et ouest, ESS 6.1, sur le massif.

Octobre 2017
Relevé B.B.-D., A.G., DAO S.B.

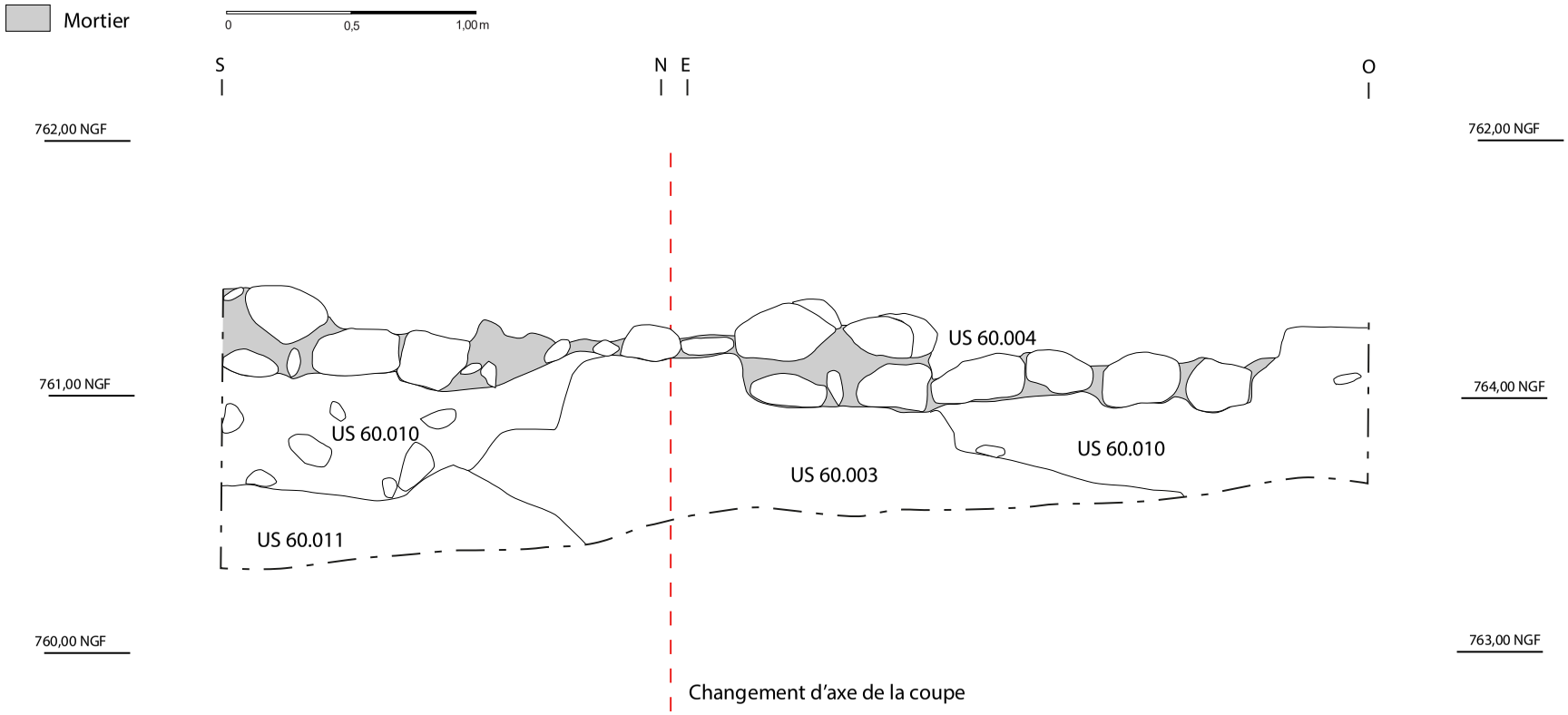

Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie)

Planche 11
Bermes ouest et sud, ESS 6.1, sous le massif.

Octobre 2017
Relevé S.B., N.F., DAO S.B.

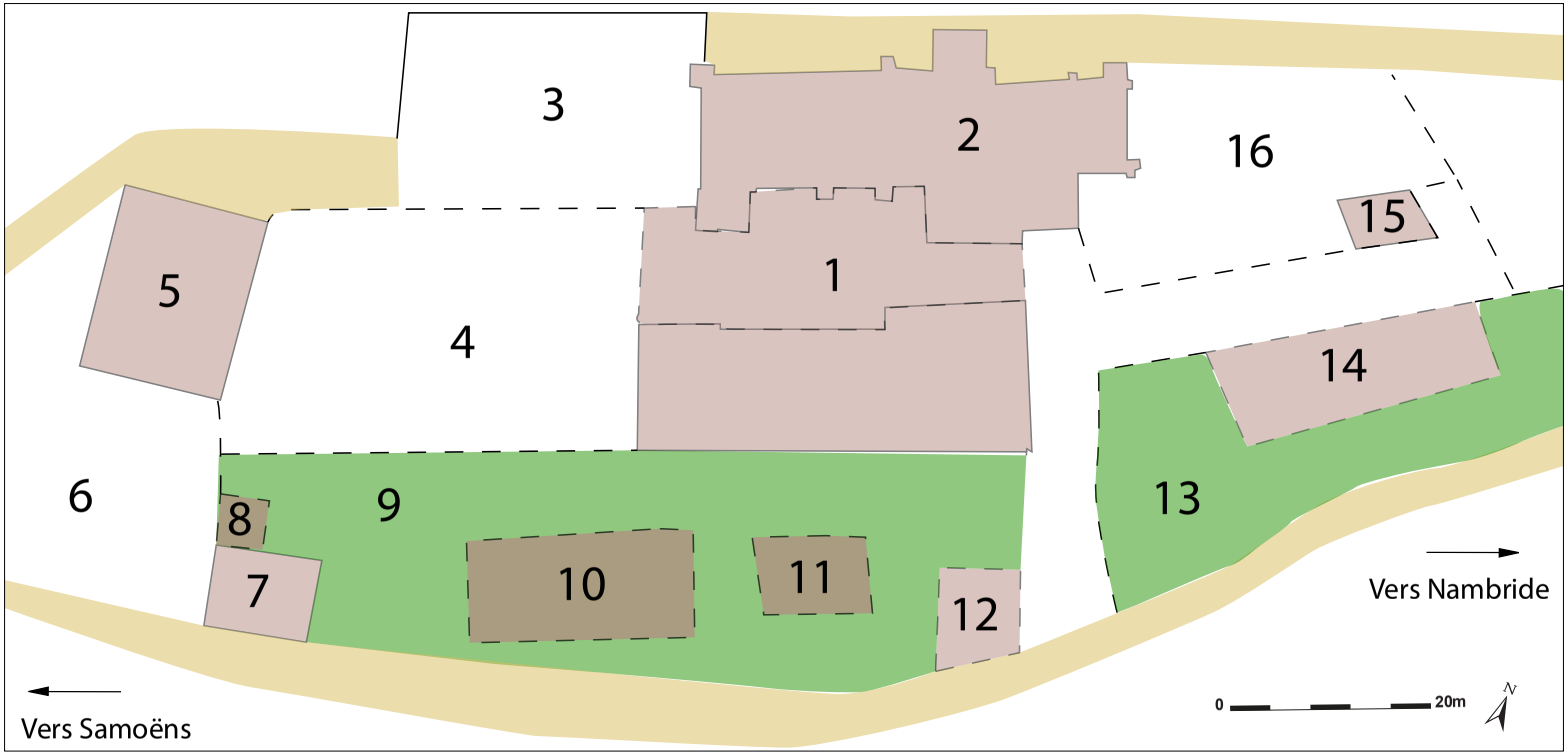

Abbaye de Sixt (Sixt-Fer-à-Cheval, Haute-Savoie)

Planche 12
Reconstitution du site abbatial et de ses dépendances au XVIIe siècle.
1- Carré claustral.
2- Eglise abbatiale.
3- Place de l'église.
4- Cour de l'abbaye.
5- Maison.
6- Place publique.
7- Grenier-tour.
8- Grenier (en bois?).
9- Jardin.
10- Grange.
11- Ecuries.
12- Grange (pierre et bois).
13- Jardin.
14- Grange.
15- Grenier (bois).
16- Cimetière.

Sixt-Fer-à-Cheval (Haute-Savoie) - Les dépendances (n°2212562) - parcelle 1753
Inventaire des minutes

N° département	Code INSEE de la commune	Code opération	Code support	N° d'inventaire	Type de documentation	Type de support	Description	Auteur(s)
74	273	2212562	G	1	Doc. Graphique	Calque	Berme ouest, berme sud	A.G.
74	273	2212562	G	2	Doc. Graphique	Calque	Stratigraphie sous M 5002 et M 5003	B.B. et N.F.
74	273	2212562	G	3	Doc. Graphique	Calque	Stratigraphie sur M 5002 et M 5003	A.G. et B.B.
74	273	2212562	G	4	Doc. Graphique	Calque	Berme est	A.G. et B.B.

Inventaire des unités stratigraphiques

Sixt-Fer-à-Cheval (Haute-Savoie) - Les dépendances (n°2212562) - parcelle 1753 **Inventaire des US**

U.S.	Sondage	Description	Altitudes (m NGF)		Relations physiques						Nature
			sup.	inf.	sous	sur	équivalent à	contre	coupe	coupée par	
Secteur domestique											
60 000	1	Terre et gazon	762,1	761,8	X	60.001					Pelouse
60 001	1	Couche contenant de la terre.	762,08	761,06	60.000	Cf diagramme					Terre de jardin
60 002	1	MUR 6001	761,99	760,99	60.001	60.003		60.005 60.013			Construction
60 003	1	Couche argileuse	761,4	760,5	60.001 60.002 60.004 60.010 60.014	60.006		60.004 60.013			Naturel
60 004	1	MUR 6002-MUR 6003	761,44	760,98	60.001 60.008 60.016	60.003 60.010					Construction
60 005	1	Couche remplie de pierres et de terre.	762	761,16	60.001	60.013					Tranchée?
60 006	1	Couche contenant de la terre et des pierres.	760,92	X	60.003	X					Crue
60 007	1	Niveau à l'intérieur du bâtiment de M 6001.	761,9	761,88	60.000	X		60.002			Sol?
60 008	1	Couche hétérogène (galets, mortier, cailloux).	761,5	761,29	60.001	60.004 60.012 60.015					Abandon?
60 009	1	Couche contenant des pierres entre les deux canalisations.	761,39	761,32	60.001	60.012					Remblai

60 010	1	Niveau contenant beaucoup de galets et de cailloux mêlés à de la terre.	761,18	760,74	60.001	60.003 60.011					Crue
60 011	1	Couche noire et sableuse.	761,15	X	60.003 60.010 60.017	X					Crue
60 012	1	Possible remblai faisant suite à la destruction de la grange.	761,42	761,06	60.001 60.008 60.009	60.016					Remblai
60 013	1	Couche d'argile contenant des pierres.	761,22	X	60.005	X		60.002			Remblai?
60 014	1	Couche contenant des cailloux et du gravier.	761,79	761,39	60.001	60.002 60.003	60.010 (?)				Crue
60 015	1	Couche contenant des pierres et du sable sous la canalisation de l'hôtel.	761,42	761,14	60.001 60.008	60.016					Remblai
60 016	1	Couche contenue à l'intérieur de l'ESS 6.1 Grange et composée de sable, gravier et galets.	761,19	X	60.001 60.012 60.015	60.004 (en partie)					Occupation
60 017	1	MUR 6004.	761,52	760,9	60.001	60.011					Construction
60 018	1	Couche de mortier en lien avec M 6005.	761	760,8	60.019	X					Construction
60 019	1	M 6005.	761,44	760,98	60.001	X		60.017 60.021			Construction
60 020	1	M 6006-M 6007.	761,32	761,15	60.001	X					Construction
60 021	1	Couche verticale et étroite contenant des cailloux et du mortier.	761,58	X	60.001	X		60.003 60.006 60.013			Tranchée
60 022	1	Couche remplie de pierres et de terre. Tranchée de fondation?	761,62	X	60.001	X					Tranchée
60.023	1	Substra rocheux.			60.003	X					Substra

Inventaire des ESS et des EA

ESS 6.1	Grange

EA	Identification	Remarques
MUR 6002	Mur nord de la grange.	
MUR 6003	Mur est de la grange.	Probable continuité de M 6006.
MUR 6006	Mur est de la grange.	Probable continuité de M 6003.
MUR 6007	Mur sud de la grange.	
CAN 6010	Canalisation ancienne (hôtel).	
CAN 6011	Canalisation récente (pluie).	

ESS 6.2	Écurie

EA	Identification	Remarques
MUR 6004	Mur ouest de l'écurie.	
MUR 6005	Massif non identifié.	
MUR 6008	Mur nord de l'écurie.	
MUR 6009	Mur sud de l'écurie.	
ESS 1	Aile sud du carré claustral («logis»)	

EA	Identification	Remarques
MUR 6001	Façade sud du bâtiment antérieur au «logis». Fonctionne avec les murs M 2028 et M 2029.	Tout contre la tranchée d'assainissement de M 1003.
MUR 1003	Mur sud du «logis'.	
M 2028	Mur oriental du bâtiment antérieur.	
M 2029	Mur occidental du bâtiment antérieur.	
M 2030	Mur du bâtiment antérieur?	
POR 1040	Porte en façade sud du «logis».	
FEN 1038	Fenêtre du «logis».	
FEN 1039	Fenêtre du «logis».	
FEN 1041	Fenêtre du «logis».	

Inventaire des photographies

Sixt-Fer-à-Cheval (Haute-Savoie) - Les dépendances (n°2212562) - parcelle 1753
Inventaire des photographies

Numéro département	Code Insee de la commune	Code opération	Code support	N° d'inventaire dans la catégorie	Type de documentation	Type de support	Description	Auteur
74	273	2212562	PN	1	Photo numérique	.JPG	Ouverture du sondage par les services techniques de la commune.	S.B.
74	273	2212562	PN	2	Photo numérique	.JPG	Emplacement de la fouille 2017.	S.B.
74	273	2212562	PN	3	Photo numérique	.JPG	MUR 6001 découvert dans la berme nord (vu depuis le nord).	A.G.
74	273	2212562	PN	4	Photo numérique	.JPG	Angle nord-ouest du sondage.	S.B.
74	273	2212562	PN	5	Photo numérique	.JPG	La parcelle départementale du site.	S.B.
74	273	2212562	PN	6	Photo numérique	.JPG	MUR 6001 vu depuis l'ouest.	S.B.
74	273	2212562	PN	7	Photo numérique	.JPG	MUR 6001 vu depuis le sud.	S.B.
74	273	2212562	PN	8	Photo numérique	.JPG	Massif occidental, angle sud-ouest du sondage.	S.B.
74	273	2212562	PN	9	Photo numérique	.JPG	Berme sous le MUR 6002.	S.B.
74	273	2212562	PN	10	Photo numérique	.JPG	Retour oriental du MUR 6001.	S.B.
74	273	2212562	PN	11	Photo numérique	.JPG	Retour oriental du MUR 6001 (2).	S.B.
74	273	2212562	PN	12	Photo numérique	.JPG	Retour occidental du MUR 6001.	S.B.
74	273	2212562	PN	13	Photo numérique	.JPG	Retour occidental du MUR 6001 (2).	S.B.
74	273	2212562	PN	14	Photo numérique	.JPG	Les canalisations contemporaines dans l'angle sud-ouest du sondage.	S.B.
74	273	2212562	PN	15	Photo numérique	.JPG	Le site abbatial dans son environnement.	S.B.
74	273	2212562	PN	16	Photo numérique	.JPG	L'église abbatiale dans son environnement.	S.B.
74	273	2212562	PN	17	Photo numérique	.JPG	US 60.016.	S.B.
74	273	2212562	PN	18	Photo numérique	.JPG	Massif oriental, angle sud-est du sondage.	S.B.
74	273	2212562	PN	19	Photo numérique	.JPG	Massif oriental, angle sud-est du sondage (2).	S.B.
74	273	2212562	PN	20	Photo numérique	.JPG	Massif oriental, angle sud-est du sondage (3).	S.B.
74	273	2212562	PN	21	Photo numérique	.JPG	Massif oriental, angle sud-est du sondage (4).	S.B.

74	273	2212562	PN	22	Photo numérique	.JPG	Sondage 5-2.	S.B.
74	273	2212562	PN	23	Photo numérique	.JPG	Sondage 5-2 (2).	A.G.
74	273	2212562	PN	24	Photo numérique	.JPG	Berme sud.	S.B.
74	273	2212562	PN	25	Photo numérique	.JPG	Berme ouest.	A.G.
74	273	2212562	PN	26	Photo numérique	.JPG	Berme est.	A.G.
74	273	2212562	PN	27	Photo numérique	.JPG	Berme nord.	A.G.
74	273	2212562	PN	28	Photo numérique	.JPG	Sondage 5-1 vu depuis le nord.	S.B.
74	273	2212562	PN	29	Photo numérique	.JPG	Sondage 5-1 et 5-3 vus depuis le nord.	S.B.
74	273	2212562	PN	30	Photo numérique	.JPG	Emplacement des sondages négatifs.	B. B.
74	273	2212562	PN	31	Photo numérique	.JPG	Le grenier-tour.	S.B.
74	273	2212562	PN	32	Photo numérique	.JPG	MUR 6001 et MUR 1003.	S.B.
74	273	2212562	PN	33	Photo numérique	.JPG	MUR 6001 et MUR 1003 (2).	S.B.
74	273	2212562	PN	34	Photo numérique	.JPG	MUR 6005.	S.B.
74	273	2212562	PN	35	Photo numérique	.JPG	MUR 6005 (2).	S.B.
74	273	2212562	PN	36	Photo numérique	.JPG	MUR 6005 (3).	A.G.
74	273	2212562	PN	37	Photo numérique	.JPG	MUR 6005 (4).	A.G.
74	273	2212562	PN	38	Photo numérique	.JPG	MUR 6005.	A.G.
74	273	2212562	PN	39	Photo numérique	.JPG	MUR 6005 (2).	A.G.
74	273	2212562	PN	40	Photo numérique	.JPG	MUR 6005 (3).	S.B.
74	273	2212562	PN	41	Photo numérique	.JPG	MUR 6005 (4).	S.B.

Inventaire des Figures

N°	Description
1	Environnement de l'abbaye de Sixt.
2	Le chevet de l'église abbatiale.
3	L'aile sud du carré claustral.
4	Baie et porte du chapitre (fouille 2016).
5	Chapelle latérale (fouille 2015).
6	Angle nord-est du cloître (fouille 2016).
7	Pilier du chapitre moderne (fouille 2016).
8	Clocher (1826).
9	Mur de séparation des deux parcelles.
10	Parcelle du département de la Haute-Savoie.
11	Façade sud du «logis» et porte POR 1040.
12	Extrait d'archive.
13	Extrait du cadastre sarde.
14	Représentation du site abbatial (XIXe siècle).
15	Décapage.
16	Emplacement de la fouille 2017.
17	Rebouchage d'un des sondages.
18	MUR 6001.
19	Berme orientale.
20	Berme occidentale.
21	Berme sud
22	Vue générale du sondage depuis le nord.
23	Murs M 6001 et M 1003.
24	Angle est de M 6001.
25	M 6001.
26	ES 6-1, angle nord-est en cours de fouille.
27	M 6002 et couches stratigraphiques en dessous.
28	ES 6-1, angle nord-est.
29	ES 6-1, angle sud-est.
30	ES 6-2, angle nord-ouest.
31	ES 6-2, angle sud-ouest.
32	M 6005.
33	M 6005.
34	Carte postale représentant le côté est du site abbatial.
35	Grenier traditionnel dans la cour.
36	Grenier traditionnel dans l'ancien cimetière.

Inventaire des Planches

N°	Description
1	Les monastères de la congrégation d'Abondance dans l'ancien diocèse de Genève.
2	Plan de situation des opérations archéologiques.
3	Fonds de fouille 2017.
4	Résultat de la prospection géophysique.
5	Plan de masse.
6	Le cours du Giffre aujourd'hui et hier.
7	Relevé de la berme est.
8	Relevé de la berme ouest.
9	Relevé de la berme sud.
10	ESS 6.1. Relevé berme au-dessus du massif.
11	ESS 6.1. Relevé berme au-dessous du massif.
12	Reconstitution des dépendances du site abbatial.

Inventaire des prévèvements de mortier

N°	Localisation	Couleur	Répartition de l'agrégat	Etat de conservation	Porosité	Liant	Graulométrie de l'agrégat	Rapport liant/agrégat	Inclusions	Observations
1	M 6003	gris	homogène	dur	compact	chaux	galets, cailloux	charge > liant	nodules de chaux jusqu'à 2 cm	Traces anecdotique de tuileau
2	M 6001	gris	homogène	dur	compact	chaux	galets jusqu'à 3 cm, cailloux	charge > liant	nodules de chaux jusqu'à 5 mm	Traces anecdotique de tuileau
3	M 6004	gris	hétérogène	dur	vacuolaire	chaux	galets jusqu'à 2,5 cm, cailloux	charge > liant	nodules de chaux jusqu'à 2 cm, végétaux, tuileau	
4	US 60.018	gris/beige	hétérogène	dur	vacuolaire	chaux	galets, cailloux jusqu'à 5 cm	liant > charge	mortier beige (jusqu'à 5 cm)	

Inventaire des céramiques

N° de département	Code INSEE de la commune	Numéro de l'operation	Code support	N° d'inventaire dans la catégorie	US	Matériau	Identification/commentaire	Datation typographique	Etat sanitaire
74	74273	2212562	M	1	H.S.	verre	verre rond contemporain	XIX-XXe siècle	stable
74	74273	2212562	M	2	H.S.	verre	eclat de verre	ind.	stable
74	74273	2212562	M	3	H.S.	verre	pied de verre	XIX-XXe siècle	stable
74	74273	2212562	M	4	H.S.	terre cuite	fragment de pipe	mod./contempo.	stable
74	74273	2212562	M	5	H.S.	terre cuite	assiette en faience x6	contempo.	stable
74	74273	2212562	M	6	H.S.	terre cuite	tuile	mod./contempo.	stable
74	74273	2212562	M	7	H.S.	terre cuite	pot de chambre en faience à décor bleu x6	contempo.	stable
74	74273	2212562	M	8	H.S.	terre cuite	fragment de panse en faience x13	contempo.	stable
74	74273	2212562	M	9	H.S.	terre cuite	fragment de panse en faience a décor rouge asiatique	contempo.	stable
74	74273	2212562	M	10	H.S.	terre cuite	fond de pot de fleur à pate rouge glaçuré beige	contempo.	stable
74	74273	2212562	M	11	H.S.	terre cuite	fragment de fond à pate rouge glaçuré beige	mod./contempo.	stable
74	74273	2212562	M	12	H.S.	terre cuite	fond à pâte rouge glaçure sur engobe beige/jaune	contempo.	stable
74	74273	2212562	M	13	H.S.	terre cuite	panse à pâte rouge glaçure sur engobe beige/jaune x3	contempo.	stable
74	74273	2212562	M	14	H.S.	terre cuite	fond glaçuré beige/jaune à points	contempo.	stable
74	74273	2212562	M	15	H.S.	terre cuite	panses glaçuré beige/jaune à points x5	contempo.	stable
74	74273	2212562	M	16	H.S.	terre cuite	pot de fleur glaçure marron 3 fonds	contempo.	stable
74	74273	2212562	M	17	H.S.	terre cuite	pot de fleur glaçure marron 6 panses	contempo.	stable

74	74273	2212562	M	18	H.S.	terre cuite	3 panses glaçurés marron/vert	ind.	stable
74	74273	2212562	M	19	H.S.	terre cuite	5 panses à pâte rouge non glaçuré dont 1 départ d'anse	ind.	stable
74	74273	2212562	M	20	H.S.	terre cuite	fond à pâte rouge	ind.	stable
74	74273	2212562	M	21	H.S.	terre cuite	bord avec départ anse à pâte rouge	ind.	stable
74	74273	2212562	M	22	H.S.	terre cuite	anse à pâte rouge avec glaçure marron	mod./contempo.	stable
74	74273	2212562	M	23	H.S.	terre cuite	2 bords à pâte rouge avec glaçure verte/marron sur engobe	mod./contempo.	stable
74	74273	2212562	M	24	H.S.	terre cuite	panse glaçuré marron avec décor blanc et noir	contempo.	stable
74	74273	2212562	M	25	H.S.	terre cuite	bord à lèvre évasée à pâte rouge avec trace de glaçure	mod./contempo.	stable
74	74273	2212562	M	26	H.S.	terre cuite	3 panses glaçurés verte sur engobe	mod.	stable
74	74273	2212562	M	27	H.S.	terre cuite	fond glaçuré vert sur engobe	mod.	stable
74	74273	2212562	M	28	H.S.	terre cuite	5 bords glaçurés vert sur engobe lèvres évasées	mod.	stable
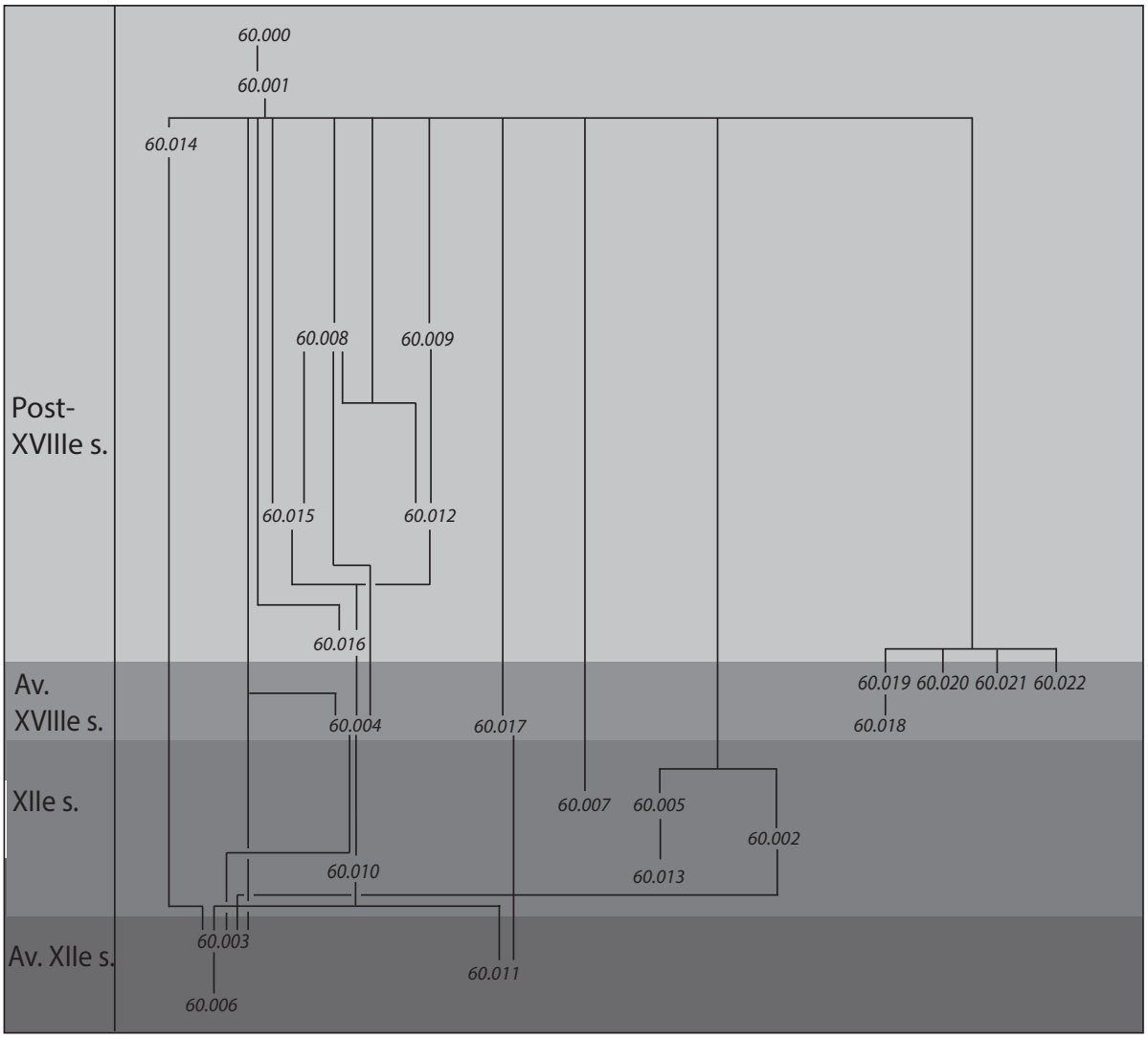
Diagramme stratigraphique